# La Survivance

**Organe officiel des Associations françaises de l'Alberta et de la Colombie**
**(A.C.F.A. – F.C.F.C.)**

VOLUME XXXVII | EDMONTON, ALBERTA | MERCREDI LE 2 DECEMBRE 1964 | No. 4


Lucien Rivard, que le FBI américain réclame comme trafiquant de narcotiques, est ici photographié à l'entrée du palais de justice, pendant qu'il subissait son procès il y a déjà quelques mois. C'est autour de lui que pivote l'accusation de pot-de-vin offert par un haut fonctionnaire fédéral, et de corruption du parti libéral qui a surgi sur le parquet de la Chambre la semaine dernière.

## Pèlerin de la paix

Quittant Rome pour son historique pèlerinage à Bombay, hier soir, le Pape Paul VI demanda aux nations fortunées de porter secours aux pays pauvres comme celui qu'il allait visiter.

Faisant escale à Beirut, le Pontife y fut salué par le président (chrétien) et le premier ministre (musulman), et environ 11,000 personnes vinrent l'acclamer.

Descendant à Bombay ce matin, il déclara: "Nous venons comme un pèlerin, pèlerin de paix, de joie et d'amour. Nous venons vous assurer de notre amour paternel et de notre intérêt constant." Il y fut reçu par le premier ministre (hindou) et le vice-président (musulman) . . . environ 100,000 personnes s'étaient massées à l'aéroport . . . un million le saluèrent lorsqu'il traversa la ville . . . 200,000 l'attendaient sur le terrain où se déroule le Congrès Eucharistique.

La police eut du mal à contenir la foule, mais il n'y eut aucune manifestation hostile.

pèlerin de paix

pèlerin de joie

pèlerin d'amour

S. S. Paul VI

## promulgue la collégialité de l'Episcopat et proclame Marie "Mère de l'Eglise"

à l'issue de la 3e session

Vénérables frères,

"Après deux mois de travail intense et fraternel, nous rendons grâce à Dieu pour l'heureuse célébration de ce 2e concile oecuménique du Vatican dont nous concluons aujourd'hui, par cette séance solennelle, la troisième session.

"Notre joie s'accroît encore si en ce dernier acte de cette session conciliaire, que nous allons clôturer, nous *nous rappelons ce qui a été discuté*, ce qui est finalement défini: la doctrine sur l'Eglise a été étudiée et décrite, et ainsi a été complétée l'oeuvre doctrinale du concile oecuménique de Vatican I, le mystère de l'Eglise a été exploré et le dessin divin de sa constitution fondamentale a été tracé. . ."

"Le point le plus ardu et mémorable de cet effort spirituel a concerné la doctrine sur l'épiscopat: et que ce soit seulement à propos de ce sujet qu'on nous permette de faire connaître brièvement notre sentiment. . .

"Notre satisfaction n'est pas moindre devant ce que dit cette constitution de nos frères dans l'épiscopat. Combien Nous sommes heureux de voir proclamée leur dignité, célébrée leur fonction, reconnus leurs pouvoirs, comme nous remercions Dieu de ce que ce soit à Nous qu'incombe le rôle d'honorer le caractère sacré de votre ministère et la plénitude de votre sacerdoce, de reconnaître la solidarité qui nous lie, vous et nous, frères vénérés et aimés".

"Nous avons noté avec édification la façon dont le document solennel que nous venons de promulguer reconnaît amplement et de façon répétée la charge première, unique et universelle, confiée par le Christ à Pierre et transmise par celui-ci à ses successeurs, les pontifes romains, dont, bien qu'indigne, Nous revêtons aujourd'hui l'autorité. Nous ne pouvons manquer de nous en réjouir, non pas à cause du prestige que cette charge donne à notre personne, craintive, et non avide, mais bien plutôt pour l'honneur donné à la parole du Christ, pour la cohérence affermie avec la tradition et le magistère de l'Eglise, pour la garantie assurée en faveur de l'unité de l'Eglise elle-même et de l'harmonie efficace et sûre assurée à son gouvernement.

"Il était très important qu'une telle reconnaissance des prérogatives du pape soit explicitement exprimée au moment où l'on devait définir la question de l'autorité épiscopale dans l'Eglise, de telle façon que cette autorité apparaisse non en contraste mais en concorde juste et constitutionnelle avec celle du Vicaire du Christ chef du collège épiscopal."

"C'est cette relation intime et essentielle qui fait de l'épiscopat un corps unitaire, qui trouve dans l'évêque successeur de Saint-Pierre non pas un pouvoir différent et étranger mais son centre et son chef, ce qui nous fait célébrer vos prérogatives en même temps que les nôtres, nous réjouir de leur exaltation, revendiquer leur excellence, promouvoir leur intégration aux nôtres.

"En reconnaissant ainsi dans sa plénitude la charge épiscopale, nous sentons croître autour de nous la communion de foi, de charité, de responsabilité et de collaboration. Nous n'avons pas peur de voir notre autorité diminuée ou battue en brèche, quand nous affirmons et célébrons la vôtre, mais au contraire Nous Nous sentons plus fort, par l'union fraternelle avec vous, plus capable de guider l'Eglise universelle, vous sachant, chacun d'entre vous, à la recherche du même but, plus confiant dans l'aide du Christ, car tous ensemble nous sommes et nous voulons être plus étroitement unis en son nom. . ."

**Marie, Mère de l'Eglise**

'Maintenant, pour conclure, une autre pensée nous retient. Nous voulons dire que notre pensée, vénérables frères, ne peut pas ne pas s'élever aussi, avec des sentiments de sincère et filiale reconnaissance, vers la Vierge Sainte, celle que nous aimons considérer comme la protectrice du présent concile, témoin de nos efforts, notre très aimable conseillère, car c'est à elle, comme à notre patronne céleste, en même temps qu'à Saint-Joseph, que le pape Jean XXIII confia dès le début les travaux de nos assises oecuméniques.

"Animés des mêmes sentiments, nous avons voulu, l'an dernier, adresser à Marie très sainte un acte solennel de notre hommage commun, en nous recueillant dans la basilique libérienne, autour de l'image vénérée sous le titre de Salue Populi Romani.

"Cette année l'hommage de notre concile s'avère bien plus précieux et plus significatif. Avec la promulgation — aujourd'hui — de la constitution qui a comme sommet et couronnement tout un chapitre dédié à la Vierge, nous pouvons à juste titre affirmer que la présente session se conclut par un hymne incomparable de louange en l'honneur de Marie. . ."

"La réflexion sur ces rapports étroits entre Marie et l'Eglise, si clairement établis par la constitution conciliaire ,nous persuade que ce moment est le plus solennel et le plus approprié pour satisfaire un voeu auquel nous avions fait allusion à la fin de la session précédente, et que de très nombreux pères conciliaires ont fait leur, demandant instamment que soit explicitement déclarée, pendant ce concile, la fonction maternelle que la Vierge exerce envers le peuple chrétien. Dans ce but, nous avons cru opportun de consacrer, dans cette séance publique, un titre en l'honneur de la Vierge, suggéré de divers côtés dans le monde catholique et qui nous est particulièrement cher, parce qu'il synthétise admirablement la place privilégiée reconnue par ce concile à la Vierge dans la Sainte Eglise.

"C'est donc à la gloire de la Vierge et à notre réconfort que nous, nous proclamons Marie Très Sainte Mère de l'Eglise, c'est-à-dire, de tout le peuple de Dieu, aussi bien des fidèles que des pasteurs, que nous l'appelons mère très aimante. Et nous voulons que, dorénavant, avec ce titre très doux la Vierge soit encore plus honorée et invoquée par tout le peuple chrétien.

"Il s'agit d'un titre, vénérables frères, qui n'est pas nouveau pour la piété des chrétiens, un titre qui est même propre, avec ce nom de mère, en préférence à tout autre, et que les fidèles et l'Eglise toute entière veulent adresser à Marie. Ce titre en vérité appartient à l'authentique substance de la dévotion à Marie, trouvant sa justification dans la dignité elle-même de la mère du verbe incarné. . ."

## Qui blâmer ?

On est tellement habitué d'entendre dire que les moeurs sont à la baisse et que la morale s'en va, qu'on n'en fait guère de cas, et qu'on fait très peu pour endiguer cette perte de noblesse et de dignité. Que les ministres du culte le disent, c'est normal puisque c'est de leur domaine.

Mais que plusieurs ministres du cabinet provincial, en l'espace de deux semaines, tiennent le même langage, voilà qui est bon signe. Repassons une kyrielle d'affirmations de ces honorables: Mme Wilson propose qu'on fasse un grand nettoyage dans les magazines obscènes qui salissent les yeux et le coeur de tant de jeunes — M. Hooke croit que notre système scolaire est défectueux en ce qui concerne la formation morale et disciplinaire —M. Manning nie que les écoles confessionnelles ne donnent pas une formation adéquate et équilibrée — M. McKinnon dit que les parents peuvent faire plus que le gouvernement pour donner à leurs enfants des principes de vie morale — M. Holowack dit que le gouvernment s'inquiète des systèmes de philosophie athée, de l'augmentation des magazines qui provoquent au sexe et à la violence.

Les parents sont les premiers responsables de l'éducation de leurs enfants, c'est entendu. Mais l'Etat est là pour faciliter leur tâche, et il n'y a pas de doute que l'Etat doive battre sa coulpe sur bien des points.

Si les pharmacies et les kiosques à **journaux regorgent de** magazines à sensation (sexe, crime, violence), est-ce la faute des parents?

Si le cinéma présente une foule de films 'pour adultes' et qui sont condamnables, est-ce la faute des parents?

Si un professeur dit tout haut qu'il ne croit pas au christianisme, qu'il est athée, et prête aux élèves une littérature douteuse, est-ce la faute des parents?

Si des étudiants publient un petit journal dans lequel se glisse un esprit de révolte ou d'émancipation morale, est-ce la faute des parents?

Si l'Université compte des professeurs qui se disent libres-penseurs ou agnostiques ou athées, est-ce la faute des parents?

Si tant de journaux n'ont à peu près rien pour rehausser le moral et la conduite morale des lecteurs, est-ce la faute des parents? S'ils publient des bandes illustrées offrant les aventures de types criminels, est-ce la faute des parents?

Si notre société respire un atmosphère de paganisme, de relâchement, d'émancipation, est-ce la faute des parents?

Si la télé présente des programmes émoustillants et déformateurs, est-ce la faute des parents?

Sommes-nous rendus à l'heure où les parents et les bien-pensants devraient protester à tout moment, dire NON, faire des marches organisées pour protester devant un kiosque qui expose des saletés, auprès d'un principal dont un des professeurs a des propos étonnants, auprès d'un théatre qui montre un film licencieux? A ce compte, il faudrait écrire lettre pardessus lettre, jour après jour, car il y a tant de choses qui révoltent un coeur chrétien.

Au fait, l'Etat ne pourrait-il pas faire plus pour protéger les moeurs et aider les parents à s'acquitter de leur tâche d'éducateurs?

D'autre part, voyons le dilemme dans lequel se trouve l'Etat: s'il me paraît sévère, je dis qu'il brime ma liberté; s'il ne me paraît pas assez sévère. je l'accuse de laxisme! M. Pearson ne vient-il pas d'affirmer qu'il devient de plus en plus difficile de gouverner le Canada ?

## Pour comprendre l'accusation de corruption qui vient d'être portée à Ottawa

La semaine dernière, le député Erik Nielsen a porté en Chambre de graves accusations contre l'administration libérale: deux adjoints des ministères de la justice et de l'immigration auraient exercé une pression pour favoriser un trafiquant de narcotiques. Après de virulents débats, le parlement a remis toute cette affaire dans les mains du juge Dorion pour qu'il enquête.

Voici la genèse de cette situation complexe:

1—Le 10 octobre 1963, Joseph Caron de Montréal était arrêté, après la saisie de 79 livres d'héroïne au Texas. Il purge présentement une sentence de dix ans d'emprisonnement.

2—Cette saisie a amené l'arrestation de **Lucien Rivard**, Charles-Emile Groleau, Julien Gagnon et Joseph Jones, à la demande des autorités américaines qui veulent juger elles-mêmes ces quatre personnes.

3—L'avocat Pierre Lamontagne, agissant au nom du gouvernement américain, a demandé qu'on remette ces individus aux mains du F.B.I. américain. C'est alors que l'offre de pots-de-vin aurait été faite: Raymond Denis, adjoint du ministre de l'immigration, aurait offert $20,000 à M. Lamontagne, pour que la demande d'extradition soit oubliée; plus tard, Guy Lord, adjoint du ministre de la justice, aurait menacé M. Lamontagne de le priver de contrats gouvernementaux s'il persistait à réclamer l'extradition des trafiquants en question.

4—Un député montréalais, Guy Rouleau, aurait écrit une lettre demandant de la clémence à l'endroit de Lucient Rivard.

5—Me Lamontagne se serait alors plaint à la gendarmerie royale de pressions indues, ce qui a provoqué une enquête dont a été informé le ministre de la justice. M. Favreau. Les rapports de cette enquête n'ayant pas révélé de preuves suffisantes, le ministre de la justice, de concert avec le commissaire général de la police fédérale, aurait jugé bon pour le moment de ne pas pousser l'affaire, d'autant plus que l'enquête n'était pas terminée. 'Je ne crois pas qu'on ait le droit de risquer de ternir la réuptation des gens en les accusant de délits très graves, sans être certain au préalable que l'accusation est fondée', a déclaré M. Favreau.

6—Le député Rouleau a déclaré qu'au moment de son intervention, il avait été informé que M. Rivard avait été emprisonné injustement. Mais pour ne pas embêter trop le gouvernement, il a remis tout de suite sa démission comme adjoint parlementaire du premier ministre et président du caucus libéral aux Communes, pour le temps que durerait l'enquête.

7—Il y a déjà quelque temps que MM. Denis et Lord ont quitté leurs fonctions à Ottawa.



Le député libéral de Montréal-Dollard, Me Guy Rouleau, dont le nom est impliqué dans l'affaire Rivard: informé que celui-ci était détenu injustement, il écrivit en sa faveur au ministère de la justice. Dès que la question fut soulevée en Chambre, il démissionna comme secrétaire parlementaire du premier ministre.

Un éditorial du New York Times

## "Jean XXIII et Paul VI ont ouvert l'Eglise au monde"

NEW YORK — "Les extraordinaires changements que les trois sessions de Vantican II ont introduits dans la pensée, la pratique, l'administration et la doctrine" de l'Eglise catholique ont "ouvert en grand la porte à un dialogue" sur l'unité des Eglises chrétiennes écrit dans un récent éditorial le New York Times qui publie par ailleurs sur cinq pages le texte intégral du schéma "De Ecclesia".

"Le pape Paul VI, poursuit le New York Times, ainsi qu'il l'a montré par sa première encyclique "Eclesiam suam" et par ses interventions de dernière minute au concile la semaine dernière n'est pas aussi audacieux que l'était Jean XXIII pour moderniser l'Eglise, mais un monde le sépare de son prédécesseur réactionnaire du premier concile du Vatican (Pie IX).

"Le pape Paul qui par son tempérament et par sa carrière était si proche de Pie XII, a surbordonné ses penchants à la puissance vague de libéralisme qui soulève toute l'Eglise catholique. En termes séculaires, une révolution est en cours au sein de l'Eglise catholique. Historiquement on peut dire qu'elle est en retard de 100 ans, mais pour une Eglise dont l'histoire remonte à 2,000 ans, un siècle n'est pas un délai déraisonnable."

"Commes toutes les vraies révolutions, ajoute le New York Times, celle-ci est un processus et non une explosion et elle continue de s'effectuer. Une autre session de Vatican II dans un an ou deux la conduira sûrement encore plus loin sur le chemin de la modernisation.

"Pie IX avait fermé les portes de l'Eglise et laissé le monde lui échapper, Jean XXIII et Paul VI ont ouvert ces portes. Le monde tout autant que l'Eglise catholique en seront les bénéficiaires."

## Deux députés réclament un réseau national de radio et de télé françaises

Deux députés de langue française ont réclamé aux Communes la création d'un réseau national de radio et de télévision françaises au Canada, au cours de l'étude des crédits du secrétariat d'Etat, responsable de la société Radio-Canada.

M. Auguste Choquette (L—Lotbinière) et M. Louis-Joseph Pigeon (PC —Joliette - L'Assomption - Montcalm) ont demandé au gouvernement de faire en sorte de créer ce réseau français de radio et de télévision d'un océan à l'autre.

M. Choquette a déclaré que c'était à une responsabilité primordiale du gouvernement fédéral et qu'un comité devrait être formé afin d'étudier cette possibilité et recueillir les témoignages des députés à ce sujet.

Il a ajouté que le fait français existe d'un océan à l'autre au pays et que pour permettre à cette culture française de rayonner partout au Canada. il était essentiel de posséder ce réseau national de radio et de télévision françaises.

M. Pigeon a suggéré de son côté que des crédits consacrés à la société Radio-Canada soient augmentés à $100,000,000 au lieu de $86,000,00 et que cette somme additionnelle serve, chaque année, à l'expansion du réseau français au pays.

Le député de Joliette a également recommandé la création d'une commission royale d'enquête chargée d'étudier les activités de la société Radio-Canada, en butte à de virulentes critiques aux Communes depuis un certain temps.

M. Pigeon estime que cette commission royale d'enquête pourrait permettre à des organismes qui le désirent de soumettre des mémoires et aurait pour effet de satisfaire la population.

**Censure**

Il a enfin demandé que la censure des films à la télévision soit laissée aux offices provinciaux créés à cette fin et que l'on exerce une surveillance accrue des stations privées, qui selon lui, manquent de discipline.

Le chef du Ralliement des créditistes, M. Réal Caouette, a réclamé de la société Radio-Canada, qui dépense $86,000,000 chaque année, des programmes plus éducatifs et moins socialisants.

M. Caouette a insisté sur le besoin de former la jeune génération, ajoutant que la télévision d'Etat avait un rôle énorme à jouer en ce sens.

Il s'en est de nouveau pris aux programmes consacrés à des entrevues avec M. Michel Chartrand, à son retour de Cuba et avec un Français, M. Jacques Berques, qui ventait la beauté d'une révolution communiste au Québec.

A nouveau, il a tenté de savoir du ministre responsable, M. Maurice Lamontagne, les noms des responsables de la programmation à Radio-Canada.

Au chapitre de l'Office national du film, M. Pigeon a suggéré que ces crédits soient haussés de $6,000,000 à $10,000,000 afin d'accroître son efficacité.

• •

## attention au volant

Du 1er au 7 décembre, le Conseil canadien de la sécurité routière patronne une semaine nationale de la sécurité routière. Toujours à la même date de chaque année, le but de la campagne est d'attirer vivement l'attention des automobilistes et des piétons au fait que, dans leurs voitures ou sur la route, la vie de leurs semblables est entre leurs mains. La semaine de la sécurité routière aide l'automobiliste à mieux conduire; les conseils prodigués aux piétons les empêcheront peut-être d'être un nombre de plus dans les statistiques.

• •

La campagne contre les dangers du temps des fêtes, sous les auspices de nos forces policières, débute par une Semaine de Sécurité et continue tout le mois de décembre; elle prêche non seulement la sécurité de la route mais aussi les précautions contre les "Dangers du temps des fêtes".

• •

**prudence au volant**
**pour vous**
**et pour les autres**

## L'alcoolisme gagne du terrain dans notre pays

Si l'usage de l'alcool est relativement plus répandu au Canada qu'aux Etats-Unis, il semble que l'alcoolisme le soit beaucoup moins; mais selon un article de Sélection du Reader's Digest de décembre, le taux de l'alcoolisme s'est mis dernièrement à monter en flèche au Canada, alors qu'il est demeuré à un niveau assez constant aux Etats-Unis.

Les statistiques montrent, en effet, que près de 65% des Canadiens adultes boivent de la bière, du vin ou des liqueurs, contre 58% des Américains seulement. La consommation individuelle est la même à peu de choses près. Mais, selon la "formule Jellinek", dont l'emploi est maintenant courant et qui est établie principalement d'après le nombre de décès par cirrhose du foie, l'alcoolisme touche, à l'heure actuelle, 6 Américains et seulement 2.1% de Canadiens.

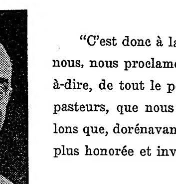
D'après un psychiatre de la Fondation de recherches de l'Ontario sur l'alcoolisme et les stupéfiants, cela pourrait s'expliquer par le fait que les boissons alcooliques ne sont que récemment devenues facilement accessibles à la plupart des Canadiens. "Mais ce qui nous inquiète, ajoute-t-il, c'est que nous semblons rattraper rapidement ce retard."

La Fondation révèle en effet que le nombre d'alcooliques reconnus au Canada s'est élevé de 132,260 à 230,025 entre 1951 et 1961. (On estime généralement leur nombre actuel à 250,000.) Chose plus grave, le taux de l'alcoolisme a augmenté de 40% plus vite que celui de la population.

C'est pourquoi, poursuit l'article de Sélection, au cours des 15 dernières années, toutes les provinces ont créé des services destinés à l'éducation du public, aux recherches sur l'alcoolisme et au traitement de ses victimes. "Le public commence à comprendre que l'alcoolisme est une maladie qui peut et devrait être soignée, a déclaré le psychiatre de la Fondation, mais la société ne compte pas encore assez d'organismes prêts à s'occuper de ces malades."

## "R.-C. propage la perversion et le crime"

REGINA — Mme J. R. Hoag, de Regina, a déclaré qu'une pétition comprenant 10,000 noms de femmes de la Saskatchewan, proteste contre la programmation de Radio-Canada. Mme Hoag, qui est membre du comité de la pétition, précise que le document invite les députés fédéraux à faire cesser l'influence d'une minorité qui, à Radio-Canada, propage la "perversion", la pornographie, l'amour libre, le blasphème, la drogue, la violence et le crime". Elle a ajouté que l'objectif du comité dont elle fait partie est de recueillir 100,00 signatures à travers le pays. En Saskatchewan, la campagne a duré trois mois.



"C'est donc à la gloire de la Vierge et à notre réconfort que nous, nous proclamons Marie Très Sainte **Mère de l'Eglise**, c'est-à-dire, de tout le peuple de Dieu, aussi bien des fidèles que des pasteurs, que nous l'appelons mère très aimante. Et nous voulons que, dorénavant, avec ce titre très doux, la Vierge soit encore plus honorée et invoquée par tout le peuple chrétien."

S. S. Paul VI

# Les élèves qui ne profitent pas de leurs études

**Les devoirs des parents**

Selon un ancien philosophe: "On aime les enfants pour la raison bien évidente qu'ils sont des enfants et parce que les enfants sont radieux et beaux, riches de toutes les possibilités." Mais l'amour des parents n'est pas un sentiment passif. Il doit être bien vivant et même stimulant.

Aimer ses enfants, c'est formuler pour eux les voeux les meilleurs et faire le nécessaire pour qu'ils se réalisent. Rien n'a plus de portée dans la vie que le savoir, et l'enfant commence à l'acquérir dès que vous lui lisez des contes pour l'endormir. En piquant sa curiosité par des historiettes, vous éveillez en lui le désir d'apprendre. Vous lui donnez soif tout de suite afin de ne pas avoir plus tard à le forcer à boire.

Le meilleur encouragement à l'étude que les parents puissent donner à leurs enfants est de s'intéresser activement à leurs cours et à leurs devoirs. Il suffit de quelques instants tous les soirs pour leur faire comprendre les avantages du savoir, et c'est là du temps bien employé si l'on songe qu'il s'agit de l'avenir de nos enfants.

Cet intérêt des parents devra se maintenir sans interruption jusqu'à la collation des grades. Félicitez votre enfant chaque fois qu'il le mérite; épinglez ses images de première année sur le mur sans en rire; informez-vous auprès de l'école de ce que vous devez faire pour lui venir en aide; soyez ferme sur le chapitre de l'étude à la maison, mais ne le harcelez pas; acceptez volontiers de donner des explications et des renseignements; demandez à voir les examens corrigés, afin d'enseigner à l'enfant ce qu'il ne sait pas; encouragez-le à parler de ce qu'il fait à lécole pendant les repas ou à d'autres moments. N'oubliez pas que si les additions vous semblent faciles et l'histoire bien ancienne, elles ont pour votre enfant l'attrait de la nouveauté et de l'inconnu. Trouver la somme de 4 plus 5 constitue une victoire à un certain âge, tout comme le fait d'extraire une racine carrée sera un exploit à un autre âge.

Assurez à votre enfant les meilleures conditions de travail possibles. Il importe de lui réserver une pièce séparée ou au moins un petit coin tranquille, où il pourra étudier sans être dérangé par les autres membres de la famille ni par la radio et la télévision.

Si votre enfant échoue, demandez-vous si le cours qu'il suit n'est pas au-dessus de ses forces. Vous pourrez éviter un plus grand mal, et même une tragédie, en le plaçant dans une nouvelle ambiance. Il suffira parfois de le faire passer d'un milieu où il a échoué à un milieu où il parviendra à se caser pour lui permettre de se ressaisir.

Du sens commun, de la prévenance, de la bonté et un peu de temps, voilà ce qu'il faut aux parents pour aider leurs enfants dans leurs études. Il serait bon, en outre, que les parents se réunissent deux ou trois fois au cours de l'année scolaire pour parler de leurs problèmes et de leurs méthodes. Grâce aussi à des entretiens périodiques avec les maîtres et les préposés à l'orientation, ils pourront apprendre à diriger sans régenter et à aider sans dorloter. Ils se rendront mieux compte du danger de trop gâter les enfants. Certains écoliers ont tant de choses et de privilèges qu'ils ne savent pas qu'il existe un lien essentiel entre l'effort et la récompense.

**Un problème national**

L'instruction est sans contredit le grand problème de l'heure dans notre pays. Elle a pour but de préparer chaque enfant à mener une vie utile à la société et à s'acquitter avec succès des obligations que la société est en droit de lui imposer. Sa mission est d'assurer la réussite et le bonheur des individus, l'égalité des citoyens, la liberté du gouvernement, la sécurité et la prosperité, et aussi le culte de la beauté.

Au Canada, l'instruction est considérée comme un droit fondamental de l'enfant. Le véritable idéal démocratique ne consiste pas à dispenser la même instruction à tous, mais à assurer à tous les mêmes possibilités compte tenu de leurs aptitudes. L'écolier ou l'élève ne doit pas être un récipient passif, comme un tonneau qu'on remplit avec un entonnoir; il doit faire un sérieux effort pour absorber ce qu'on lui offre.

Ce que l'enfant apprend à l'école est un capital, qu'il devrait faire fructifier et exploiter toute sa vie. S'il manifeste de la résistance, il importe de lui enseigner qu'il y a ainsi beaucoup de "valeurs" non réalisables à court terme et dont l'utilité ne se révélera qu'avec le temps.

L'instruction dispense des connaissances qui permettront à l'élève d'orienter au mieux le développement de ses aptitudes à mener une vie heureuse et utile. Il n'est pas vrai de dire que l'instruction devient de plus en plus compliquée, mais on peut affirmer avec raison que la société étant de plus en plus complexe, il est nécessaire que l'instruction soit plus complète.

**Ce qu'il faut faire**

Un effort énergique pour trouver une solution pratique au problème s'impose à tous ceux qui s'intéressent aux jeunes et à leur avenir.

Il ne suffit pas de rescaper, en dernière année du cours secondaire, les élèves qui veulent tout lâcher ou qui ne donnent pas leur plein rendement. C'est dès le début qu'il faut repérer ceux qui ne lisent pas assez, les paresseux, et remédier à la situation. Comme le disait récemment le directeur adjoint d'une commission scolaire: "Il convient de retarder l'échec définitif d'un élève médiocre assez longtemps pour qu'il puisse acquérir une formation suffisante pour devenir un bon citoyen."

Notre devoir est de bien faire sentir à l'élève qu'il doit faire face à certaines nécessités auxquelles on ne peut se soustraire. Nous devons lui montrer les causes de son échec et les moyens de les vaincre. Il faut lui offrir un programme qui promet de lui apporter les succès dans ses études, sa profession et sa vie sociale.

Il va de soi qu'une collaboration franche et sincère entre les parents, les instituteurs, les commissions scolaires et tous ceux qui s'intéressent à l'assistance social est indispensable en pareil cas. La tâche n'incombe pas uniquement à l'école; pour la mener à bonne fin, il faut rien de moins que les efforts conjugués de toute la collectivité.

En acceptant de parler aux élèves ou aux étudiants des qualités requises pour exercer un emploi, les représentants des syndicats peuvent rendre de précieux services. Les emplois exigeant des connaissances et de l'habileté technique trouvent peu de recrues, tandis que les jeunes gens et les jeunes filles qui n'ont pas acquis l'instruction nécessaire sont incapables de se procurer du travail. Les associations de jeunes gens et les mouvements qui se sonsacrent au service de la jeunesse pourraient aussi, dans leurs cercles d'études, insister sur la nécessité pour tous les garçons et les filles de pousser leur instruction jusqu'à la limite de leurs talents.

Certains centres pour les jeunes mettent des salles d'étude à la disposition de ceux qui n'ont pas de petits coins tranquilles au foyer. D'autres demandent à des "grands" spécialement brillants de donner des leçons particuliières à leurs cadets qui sont faibles dans certaines matières. Il existe à Philadelphie une société au sein de laquelle cent soixante-quinze collégiens apportent bénévolement leur aide aux jeunes qui en ont besoin dans leurs études. C'est un exemple qui mérite certes d'être suivi par d'autres localités.

**Les manquements des adultes**

Les adultes ne sont pas toujours sans reproches, même si leurs manquements ou leurs dérobades ne se révèlent pas dans les notes d'examens. S'ils sont incapables de faire face aux difficultés avec lesquelles leurs enfants sont aux prises, s'ils restent confondus par les événements sans s'efforcer de les comprendre, ils manquent à leur devoir. Ils ne sont pas à la hauteur des besoins de leur temps.

Au moment où naissent leurs enfants, la curiosité active des parents à l'égard du monde qui les entoure commence à s'émousser. Digérant, pour ainsi dire, les données qu'ils ont recueillies, ils s'efforcent de les rassembler et de construire une maquette animée de l'univers, qui leur sert de point de référence pendant le reste de leur vie et par l'intermédiaire de laquelle leurs enfants font connaissance avec le monde.

Il importe de réagir au plus tôt contre cette tendance. La société devient de plus en plus compliquée, déconcertante et exigeante, non seulement pour les enfants d'aujourd'hui, mais aussi pour les adultes d'aujourd'hui. Chacun doit continuer à se renseigner et à s'instruire s'il veut atteindre son plein épanouissement et accomplir ses devoirs de parent et de citoyen.

L'ignorance n'est pas un crime, mais demeurer dans l'ignorance quand on pourrait faire autrement, c'est un crime contre soi-même. Depuis le livre de poche et les émissions éducatives de la télévision jusqu'aux nombreux cours offerts par divers organismes et les universités, les Canadiens disposent d'une infinité de moyens appropriés pour se mettre et se tenir à la page.

Tout adulte normal ressent un profond besoin d'achèvement. Nous tenons à satisfaire nos aspirations au bonheur dans la plus large mesure possible. Comme l'écrit fort justement un auteur, "la vie est une expérience et une aventure, et lorsqu'on n'est plus avide d'en savourer jusqu'à la dernière goutte, c'est tout simplement que l'on s'achemine, consciemment ou non, vers le jour où il faudra partir sans regarder en arrière."

**Pas de médicaments édulcorés**

Est-il possible de guérir sans douleur le mal qui afflige tant de nos jeunes gens? Il faudra opérer certains redressements, et le traitement devra s'étendre à tous les organes atteints: les enfants, les parents, l'école et la société. Toute fois, l'opération sera peut-être moins douloureuse qu'on ne le craint, car il s'agit beaucoup plus, en réalité, de vaincre notre paresse, notre inertie, nos préjugés et nos habitudes que de nous soumettre à une grave intervention chirurgicale.

**Mais ce n'est pas le moment des manières doucereuses et des remèdes édulcorés. Jeunes et vieux, nous devons avoir le courage et l'audace de reconnaître toutes les possibilités dont nous sommes riches et de nous attaquer à la tâche la plus merveilleuse du monde: celle de faire valoir ce qu'il y a de meilleur en nous et de viser toujours plus haut.**

(Bulletin mensuel de la Banque Royale du Canada, novembre, 1964.)

Crise à l'ONU:

# L'Union Soviétique rejette ses responsabilités financières

**par Elisabeth Barker**

D'ici la fin de l'année, l'ONU devra sans doute faire face à une crise fort sérieuse. Tous les Etats membres qui croient à l'organisation doivent espérer qu'elle survivra sans sacrifier son principe fondamental, ni subir une scission dangereuse.

S'ils ont le courage d'appuyer fermement les principes de la Charte de l'ONU, le danger ne sera sans doute pas considérable. Mais s'ils les permettent d'y passer outre, la force de l'Organisation sera minée, elle sera moins en mesure d'agir efficacement à l'avenir. Cette crise concerne évidemment le financement des opérations de paix de l'ONU. Le principe en cause, c'est le devoir qu'ont les membres de s'acquitter de leurs obligations financières.

Il ne s'agit donc ni d'un épisode de la guerre froide ni d'un conflit entre l'Union Soviétique et l'Occident. C'est un débat qui oppose l'ONU en tant que telle et les Etats membres qui refusent de verser leurs redevances. L'URSS et ses partisans ont délibérément suscité cet épisode en refusant de participer aux frais des opérations en Palestine et au Congo.

La Charte partage les responsabilités quant aux opérations de maintien de la paix: le Conseil de sécurité décide des interventions; l'Assemblée générale en répartit le fardeau financier entre les membres. Cepandant, l'URSS ayant abusé de son droit de véto, cette pénible expérience a fait voir comme il était facile d'empêcher le Conseil de sécurité d'accomplir sa mission; l'ONU a désormais eu recours à "l'union pour la paix", méthode qui permet à l'Assemblée, en certaines circonstances spéciales, de décider d'agir, sans être gênée par le droit de véto.

Quelle est la cause fondamentale de la polémique actuelle? C'est que l'URSS tient absolument à posséder un droit de véto sur tous les aspects des opérations de pacification, y compris le financement. Elle veut pouvoir imposer à l'ONU sa volonté au sujet de l'action à entreprendre.

L'union pour la paix" a permis de passer outre, le plus souvent, à son droit de véto au Conseil de sécurité. En outre, une majorité considérable désire que le secrétaire général possède sans cesse plus de liberté d'action pour diriger les opérations. A l'Assemblée générale, l'URSS ne possède pas le droit de véto, et ne dispose pas d'un nombre de voix suffisant pour faire rejeter toutes les propositions qui lui déplaisent.

Par conséquent, l'URSS s'est contentée de refuser de participer aux frais des opérations entreprises pour protéger la paix en Palestine et au Congo. Elle a vu également à ce que les Etats de l'Europe de l'est imitent son exemple.

Ce geste a causé de sérieuses difficultés d'argent à l'ONU. Cependant, cela n'a pas arrêté son action pour maintenir la paix. Il est devenu évident cette année que la Russie avait l'intention de provoquer volontairemet une crise à ce sujet, afin d'acquérir un droit de véto sur tous les aspects de l'action de l'ONU.

Les puissances occidentales n'ont pas cherché ce conflit. Elles le prévoient depuis deux ans, et elles ont cherché à la prévenir. Elles savaient, il y a deux ans que, si l'URSS persistait à ne pas participer aux frais, elle aurait tant d'arrérages avant la fin de 1964 qu'elle en perdrait, conformément à l'article 19 de la Charte, son droit de vote à l'Assemblée. On a prétendu que cet article ne s'appliquait pas aux opérations pour le maintien de la paix. La Cour internationale de justice a rejeté cette thèse, et l'Assemblée générale a accepté cette décision par une très forte majorité. Il était fort clair que l'URSS avait tort. Cependant, dès le printemps 1963, la Grande-Bretagne a formulé des propositions au sujet du financement futur des opérations de maintien de la paix, afin de formuler des principes justes et équitables pour procéder à la répartition. Elle cherchait aussi à fournir à la Russie une occasion de faire preuve de bonne volonté.

Les Etats-Unis et la Grande-Bretagne se sont concertés au début de l'année pour tenter de résoudre ce problème en établissant un programme détaillé, fondé sur les propositions antérieures de la Grande-Bretagne. Dans le cadre de ce plan, la Russie et les autres membres permanents du Conseil de sécurité auraient obtenu une voix prépondérante, mais non le droit de véto, dans une nouvelle commission financière spéciale de l'Assemblée. On espérait que, grâce à ce programme positif, soumis par l'Occident, il serait plus facile pour la Russie de payer ses arrérages.

Tous les efforts de l'Occident ont été infructueux; le groupe travail spécial qui réunissait 21 Etats membres sous la direction du chef Adébo, de la Nigérie, n'a pas eu plus de succès. L'URSS a répondu en affirmant avec force que le maintien de la paix relevait uniquement du Conseil de sécurité et que ni l'Assemblée ni le Secrétariat-général n'avaient le droit d'intervenir. L'URSS a affirmé maintes fois qu'elle n'acquitterait pas sa dette envers l'ONU.

L'URSS a sans doute estimé qu'effrayés par la possibilité de voir la Russie et ses amis abandonner l'ONU, la majorité des Etats membres, et surtout ceux d'Afrique et d'Asie, consentiraient peut-être à abandonner le principe fondamental en cause.

Cependant, dans ce cas, elles se rendraient compte que toute future opération de maintien de la paix serait constamment menacée de faillite. Il est évident aussi qu'après la violation de l'article 19, on mettrait d'autres articles au rancart. Enfin, ces Etats devraient tenir compte du fait que le gouvernement américain pourrait trouver impossible de justifier à l'avenir devant ses citoyens sa contribution à l'ONU: or c'est la plus considérable de toutes dans tous les domaines.

C'est pourquoi les Etats-Unis et la Grande-Bretagne sont convaincus que l'ONU doit, pour assurer sa survie, maintenir le principe du versement intégral des redevances de tous les membres.

Cependant, ces puissances ne cherchent pas à infliger une défaite à l'URSS. S'il parait possible d'adopter une solution positive, qui respecte le principe fondamental du versement des contributions par les membres, elles seront les premières à s'en réjouir.

# Le billet du Père Legault

(CCC) — En un sens, il faut presque regretter l'initiative, inspirée on ne sait par qui, d'une souscription, de la part des Pères du Concile, pour imiter le geste du Pape abandonnant sa tiare pour le soulagement des pauvres. Ce geste de Paul VI avait une dimension prophétique; une souscription-maison risque d'apparaître comme un écran de fumée: elle laisse pratiquement inentamée l'essentielle évolution de l'Eglise vers le service dans un contexte de dépouillement. Ce serait tragique si elle allait freiner ou rejeter dans l'ombre, comme hors de saison, la hantise contagieuse qui habite actuellement le coeur de plusieurs centaines d'évêques: retour à la simplicité évangélique, abandon des titres pompeux qui sont une séquelle de l'époque où les ecclésiastiques s'alignaient sur les cours royales, primauté donnée à la pastorale auprès des pauvres. Jean XXIII l'avait dit, sans appuyer, comme à l'accoutumée: "L'Eglise est celle de tous, et spécialement l'Eglise des pauvres." Paul VI, à son tour, s'est montré préoccupé par le souci d'une Eglise transparente du Christ "qui tout en étant riche a voulu se faire pauvre, pour que par sa pauvreté nous puissions atteindre la richesse spirituelle".

Paul VI, en donnant sa tiare, n'a pas élevé la voix; il a posé un geste, lourd d'implications. Il fait confiance à l'Eglise pour en faire l'exégèse profonde et en tirer les conclusions pratiques.

Aussi bien, devons-nous accueillir avec circonspection les interprétations que l'on tente de donner de son geste même dans les milieux proches du Pape. Tant que lui-même n'aura pas précisé que l'abandon de sa tiare n'est que provisoire, on peut croire que son intention profonde est de liquider toute apparence de triomphalisme dans l'Eglise: elle est, elle doit être l'Epiphanie temporelle du Christ mort en croix.

Le prestige matériel de l'Eglise peut donner le change; il peut créer l'impression d'une conquête progressive des grands espaces spirituels. En vérité, il est souvent une pierre d'achoppement.

Je lisais, dernièrement, un article sur la Hongrie. Un prêtre y disait: "La foi en Hongrie est vivante et je dirais plus profonde, plus pure qu'avant la révolution, lorsque l'Eglise possédait d'immenses richesses. En réalité, et je crois que c'est une grâce, le marxisme, en nous appauvrissant, nous a fait opérer un retour aux vraies sources évangéliques."

Le Vatican était, jusqu'à ces derniers temps, la quintessence du triomphalisme: cérémonies spectaculaires, ban et arrière-ban de gardes nobles, évantail coloré des gendarmes et des Suisses évoquant le crayon de Michel-Ange, fanfares, flabelli, sedia gestatoria. On n'a pas l'impression que cet étalage ait beaucoup contribué à garder à l'Eglise le petit peuple de Rome: un évêque a parlé récemment de la ville des Césars comme d'une "terre de mission".

Le pape Paul VI, après Jean XXIII a pris ses distances à l'égard de la sedia gestatoria; il a réduit les effectifs de sa suite. Surtout, il a posé ce geste de la tiare. Comprenne qui veut comprendre. Il ne saurait rééditer, en moins de deux et d'une façon permanente, à Rome, son attitude de pèlerin venu aux pays du Christ, écrasé dans la foule au milieu des souks de Jérusalem. Mais il continue de brûler d'une flamme intérieure et il ne voit de rajeunissement profond, dans l'Eglise, que par une recentration de celle-ci sur le Christ . . . non pas le Christ si provisoirement acclamé dans les rues de Jérusalem, entre la double haie des palmes . . . mais le Christ, ouvrier à Nazareth . . . mais le Christ causant familièrement auprès du puits de Jacob . . . mais le Christ suspendu au bois dans la plus totale désappropriation.

Comprenne qui veut comprendre: c'est une tactique chère à Paul VI que de poser un geste, comme ça, sans insister. Ce serait une grande pitié, si nous n'allions y voir qu'une innocente manie: Paul VI croit à la pédagogie de l'action. Et nous sommes tous concernés: il serait trop facile de se donner bonne conscience en attendant que la passion d'une Eglise servante et pauvre ait retourné l'âme profonde du Concile. Qu'il nous suffise de savoir que de nombreux évêques ont déjà compris le propos de Paul VI, à travers son geste. Il y a des charismes à l'oeuvre qui donneront leurs fruits si nous sommes nombreux à nous y faire sensibles.





**LA SURVIVANCE**
Hebdomadaire publié tous les mercredis à 10010 - 109ème rue, Edmonton, Alberta.
Tél.: Direction: GA 2-0388; Imprimerie: GA 2-4702
Journal indépendant en politique et entièrement consacré à la cause religieuse et nationale.
Directeur: R.P. Jean Patoine, o.m.i.
Rédacteur: R.P. Clément Tourigny, o.m.i.
PRIX DE L'ABONNEMENT
$3.50 par an ou $2.00 pour 6 mois;
Etats-Unis et Europe: $4.50 par an.
Organe officiel des Associations françaises d'Alberta et de Colombie.
Autorisé comme envoie postal de la deuxième classe, Ministère des Postes, Ottawa, avec paiement comptant.
MERCREDI LE 2 DECEMBRE 1964

**Dieu nous parle:**

C'est ouvrir une digue qu'entamer un procès; avant qu'il ne s'engage, désiste-toi. (Prov 17, 14

* * *

Celui qui est économe en parole possède la science, et celui qui est calme d'esprit est un homme intelligent. (Prov 18, 27)

(TEXTES CHOISIS PAR LA SOCIETE CATHOLIQUE DE LA BIBLE.)

# L'enquête mène à l'impasse

DE HATI SKOL

(suite de la semaine dernière)

**Du capitaine Aubier à Charles Augillet**

"Mon vieux Charles,

Bien reçu le mot de Panade. J'ai suivi ses conseils. Tu lui feras part des résultats. Je t'écris par l'intermédiaire d'Eric car je préfère que cette lettre n'arrive pas directement à "la Bergerie", on ne sait jamais!

D'ailleurs, j'avais l'intention d'aller faire une petite visite, à titre personnel, à Nicolas Verney. Pour le notaire, je n'y aurais certainement pas pensé tout seul. Il y a deux sortes d'êtres que je ne comprends pas: les notaires et les existentialistes.

Tout paraît correct du côté Vernard. Le vieux — le de cujus — menait remarquablement sa barque, du moins jusqu'au jour où il est devenu paralysé. On ne le voyait plus nulle part, et pour cause, son médecin l'expédiait de temps à autre faire des cures qui ne faisaient de bien qu'aux hôtels Terminus, Astoria et autres. Pendant ce temps-là, le neveu gérait l'étude, un jeune homme très fort et n'en ayant pas l'air. Il a trop du cornichon trop longuement confit, juste assez intelligent pour faire son droit, pas suffisament pour assassiner un homme, fût-ce avec une mitraillette. J'espère que les soupçons de Panade sont éteints. Dites-lui de plus que Albert Vernard est bien Albert Vernard, aucun doute là-dessus. Ce n'est pas gai pour lui, pauvre garçon; à sa place, j'aimerais mieux être n'importe qui d'autre.

A part les appréciations toutes personnelles, c'est un petit vieillard chétif qui m'a complaisamment mis au courant, un vieux clerc conservé entre deux registres comme un papillon poussiéreux.

Passons à Niko. Il avait déjà eu la visite du juge d'instruction et n'a pas paru ravi de voir mon uniforme. Je lui ai dit: "Chez nous, on porte l'uniforme de père en fils, ne vous en faites pas pour ça. Je suis un ami de Charles qui est un ami de Mario." Tu me diras que j'ai une singulière façon d'aborder les assassins, mais je te dirai entre nous... Non, je ne te dirai rien, je continue.

Le pauvre vieux me regarde avec des yeux embués comme des vitres sales. Il est jaune comme une boule de billard et l'on devine qu'il n'en a pas pour longtemps. Il fait pitié.

— Mario, dit-il mon petit Mario... Si vous êtes son ami, défendez-le... sauvez-le.

— Il n'est pas en danger.

Il se calma du coup.

— Non, il n'est pas en danger, il ne sera pas en danger tant que je ne parlerai pas.

Il avait la fièvre et par moments ne contrôlait plus ses paroles.

— Mais vous avez parlé. Vous avez avoué avoir tué Simon.

— Simon? Qui ça Simon?

— Le maître d'hôtel. Vous l'avez tué.

— Ah! oui, j'ai tué le maître d'hôtel. Simon, un pauvre vieux décati... je l'ai tué... je ne sais plus pourquoi.

— Par vengeance.

— C'est ça, merci... par vengeance. Je le répéterai, oui, monsieur, sans changer un mot. Mais pour l'autre, ce n'est pas moi qui l'ai tué.

— L'autre?

— Je l'ai trouvé comme ça, mort. Pauvre vieux! On s'aimait bien autrefois.

— De qui parlez-vous?

J'avais haussé la voix. Il prit soudain une mine d'enfant effrayé.

— Qu'est-ce que j'ai dit? Qu'est-ce que j'ai dit?

— Rien d'important, nous parlions de Mario.

— Mario, mon fils! Enfin, je vais pouvoir faire quelque chose pour lui!

Cette fois, j'ai été brutal.

— Si vous êtes condamné, il sera déshonoré.

Il m'a souri pour la première fois.

— Non, tout s'arrangera, Je mourrai et ce sera tout. Il sera heureux et riche. Autrement... il le tuerait, il l'a dit.

Il se tordit en proie à une soudaine épouvante. Je tentai de le calmer.

— Dites-moi tout. On vous menace? Qui?

— Mais... le juge d'instruction, bien sûr, puisque je suis un assassin.

Il s'est mis à délirer et l'infirmière m'a expulsé manu militari, ou presque.

— Mais, vois-tu, cette affaire n'est pas aussi claire qu'elle en a l'air. Il y a du chantage sous roche. Et si Niko pouvait et voulait. parler...

Niko s'éteignit la nuit suivante sans avoir pu ni voulu parler. L'acte de la justice s'éteignait.

La nouvelle arriva au manoir où elle causa une sorte de soulagement; on éviterait les horreurs et les hontes de la Cour d'Assises. Mario semblait profondément peiné. Il ne pouvait plus offrir à son père la paix d'une vieillesse heureuse.

Panade disait à Charles Augillet:

—Pas de procès.... pas de réclame.... pas de fla-fla.... Décidément, les morts sont humbles.

— Les vivants n'ont pas intérêt à battre la grosse caisse dans une pareille histoire.

— Non. Que deviennent les hôtes du château?

— Le notaire est dans la bibliothèque, il relit les Trois Mousquetaires. Ah! l'heureux temps! On pouvait se pourfendre en toute simplicité.

— Je voudrais voir la petite Andrée.

— Elle cause avec Mario.

— Je voudrais la voir.

Charles Augillet fit la commission et Andrée rejoignit Panade dans le parc.

— Mon petit, lui dit-il, rien ne va plus.

— Ah! je m'en doute!

— Nous sommes abandonnés à nos propres moyens. Le capitaine Aubier est, au fond, de notre bande, mais officiellement, l'affaire est close.

— Et pourtant l'assassin court toujours.

— Et peut encore tuer.

— Il ne s'y risquera pas, puisqu'en principe le coupable est mort.

— Il peut se sentir acculé.

— Que voulez-vous dire, Panade?

— Tout est terminé. Il n'y a plus d'enquête, plus d'indice, plus de victimes, plus de policiers.... L'assassin n'a plus rien à craindre. Personne ne peut rien contre lui.... sauf lui. Il faut l'amener à se dénoncer lui-même.

La fillette frémit un peu, ses yeux sombres s'élargirent.

— Vous voulez lui tendre un piège, Panade, comme dans un livre?

— Oui, mais dans un livre on est sûr que les choses finiront par s'arranger et que le bon droit triomphera. Dans la vie, c'est autre chose. Nous pouvons être vaincus. Faut-il aller de l'avant, Andrée?

— Naturellement. Mais.... Panade, pourquoi me demandez-vous cela à moi? Je sais bien, allez, qu'au fond vous me considérez comme une gamine insupportable.

— Une gamine insupportable peut devenir une héroïne à l'occasion. J'ai besoin de vous, mon petit.

Andrée poussa un long soupir.

— Enfin!

Panade lui expliqua son plan: il était très simple, elle n'aurait pas grand-chose à faire. Vaguement déçue, Andrée déclara cependant:

— Bien, je le ferai.... la prochaine fois que nous dînerons tous ensemble.

— C'est cela. En ce moment, vous vous fuyez tous, mais il faudra bientôt reprendre une vie normale.

Il y eut un silence lourd de pensées.

—Panade, demande la fillette presque timidement, qui sera la nouvelle victime? Vous ou moi?

— J'espère que ce sera moi, répondit doucement Panade.

(à suivre)

## Pavillon chrétien à l'Expo 1967?

Sept Eglises canadiennes dont l'Eglise catholique ont accepté en principe de fusionner leurs efforts pour l'établissement d'un pavillon chrétien à l'Exposition universelle.

Le secrétaire général du comité formé à cette fin, l'abbé Jean Martucci, a exposé hier, devant le Conseil canadien des Eglises, les grandes lignes du projet. Le Conseil a donné avec enthousiasme son appui au projet.

La décision n'a toutefois pas encore été prise officiellement et l'acte d'incorporation du pavillon n'a pas encore été pris. Mais on croit savoir que le Vatican a endossé officieusement le projet.

Les détails en seront donnés d'ici quelques semaines par un communiqué officiel signé des sept Eglises participantes, soit l'Eglise catholique, l'Eglise anglicane, l'Eglise unie du Canada, l'Eglise baptiste, l'Eglise presbytérienne, l'Eglise luthérienne et l'Eglise orthodoxe.

En dehors du Canada et des Etats-Unis, la forme de football la plus populaire est ce que nous appelons le soccer, signale Sélection du Reader's Digest de décembre. Dans ce sport, le plus répandu du monde, le ballon est sphérique et les joueurs se servent de leurs pieds et de leur tête. Sauf dans certains cas, il est interdit de toucher le ballon avec les mains.

Une opinion sur le système monétaire

# Pourrait-on abolir les taxes?

par Antonio Lemoine

(suite de la semaine dernière)

Monsieur le rédacteur,

Merci de m'accorder l'hospitalité de votre journal.

Je soutiens qu'on pourrait non seulement réduire les taxes, mais même les abolir toutes, sauf une seule.

En publiant ces quelques articles, mon premier but, est de créer chez le lecteur le désir de vouloir se renseigner, et le second est de prouver que si nous le voulons, il y a moyen de résoudre les problèmes fondamentaux qui presque toujours sont la cause de beaucoup d'autres problèmes qui semblent impossibles à résoudre.

Les taxes on été dans le passé et elles sont encore une grande source de mécontentement, rares sont ceux qui aiment les payer même après qu'ils ont élu au pouvoir des hommes qui leur ont dit que les taxes sont la seule source de revenus pour permettre le financement de tous les projets gouvernementaux. Aussi à l'occasion de chaque élection fédérale, provinciale et municipale, certains candidats sollicitent notre vote en leur faveur, en nous promettant que s'ils sont élus, ils vont faire baisser ou réduire les taxes. Mais toujours cette promesse ne se réalise pas, et elle finit avec le jour de la votation!

Sont-ils sincères les politiciens qui font une telle promesse? Est-il possible de réduire le montant d'argent perçu en taxes? A la première partie de cette question, je laisse les candidats aux élections y répondre eux-mêmes; quant à la deuxième partie de la question je réponds en disant que non seulement il est possible de réduire le montant d'argent perçu en taxes, mais qu'il est possible d'annuler la perception de toutes les taxes sauf une seule.

Ceci me semble réalisable si nous voulons consentir à faire quelques changements dans les domaines économique, financier et politique; ces changements sont d'ailleurs absolument nécessaires si nous voulons rétablir l'ordre dans ces trois domaines, ils sont nécessaires aussi, si nous voulons résoudre les nombreux problèmes auxquels nous devons faire face pour y remédier.

Quoique la source la plus évidente où s'engendrent les divisions et les problèmes les plus variés soit unique, toutefois son champ d'action est triple: les divisions et les problèmes débutent d'abord dans le domaine financier, elles s'aggravent dans le domaine économique et elles se perpétuent et se jouent dans le domaine politique.

Dans le système économique qui englobe la production, la répartition ou la distribution des richesses, et la consommation, il y a certes, beaucoup de controverses, d'illogismes et d'injustices. Mais quand on étudie à fond la situation économique, on s'aperçoit vite que ces calamités sont causées par la pratique immorale employée par le système monétaire orthodoxe, pour mettre dans la circulation tous les argents qui y viennent, et aussi par la façon injuste employée pour distribuer les argents dont tous doivent se servir dans notre monde moderne. Cette pratique immorale que je viens de mentionner, elle est acceptée et défendue par tous les partis politiques que nous connaissons, sauf celui du Crédit Social.

Au cours de la présente série d'articles, je vous donnerai quelques explications pour prouver la valeur des insinuations que j'ai faites concernant le système monétaire orthodoxe, le système économique et le système politique. Je commence donc par quelques explications du système monétaire orthodoxe.

D'abord, je dois vous rappeller que l'argent est un produit fait par des humains, et que TOUS les citoyens sont contraints de s'en servir pour financer ou payer toutes leurs acquisitions de services et de produits vendables. Donc il s'ensuit que TOUS nous devons en avoir en tout temps, suffisamment pour nous permettre à TOUS, de satisfaire tous nos besoins, autrement ça devient une injustice d'exiger que tous s'en servent.

Il appert donc être logique, que le système monétaire d'un pays devrait être sous la régie d'un Départment du Gouvernement Fédéral et être sous le contrôle total du Parlement Fédéral, lequel légifère pour et à la place de tous les citoyens de son pays.

Or nous savons maintenant d'après plusieurs déclarations officielles de nos parlementaires les mieux qualifiés, que les banques-à-chartre sont des institutions privées, qu'elles administrent à leur gré les opérations de leur entreprise, que ce sont elles qui créent tous les argents-crédit qui servent à la place des argents-papier qui sont émis par la "Canadian Bank Notes Co., Ltd." ou par la "British American Bank Notes Co,. Ltd." sur demande de la Banque du Canada.

L'argent-crédit est l'argent qui est représenté par les comptes de banques, et il circule dans le pays par voie de chèques, et pourvu qu'un individu ait suffisamment d'argent à son compte de banque, son chèque est accepté parce qu'il est aussi bon que l'argent-papier qui est le seul reconnu comme étant légal du pays. Maintenant à ceux qui soutiennent que les comptes de banques sont composés uniquement des argents qu'apporte un client pour les déposer à son compte de banque je pose deux questions: D'ou vient l'argent que les clients apportent à une banque-à-chartre pour déposer à son compte? Comment un client aurait-il pu apporter des argents pour déposer à son compte avant que des argents eussent été créés ou faient et qu'ils eussent été mis quelque part dans la circulation? La première question, je vous défie de vous la faire répondre par ces gens qu'on nomment "économistes," ou même par les professeurs d'Universités qui doivent pourtant être compétents pour enseigner les sciences.

Quoiqu'il en soit, moi je vais vous répondre. Tel que je l'ai dit plus haut, ce sont les banques-à-chartre qui créent l'argent-crédit, lequel argent est employé dans un pourcentage de 90% contre 10% d'argent-papier. Les banques-à-chartre créent l'argent-crédit, mais elles ne le donnent à personne, elles ne le vendent pas non plus, elles le prêtent moyennant une charge d'intérêt. Or si nous trouvons des argents dans la circulation, nous pouvons en remercier les emprunteurs, car en toute réalité ce sont eux qui l'y ont mis. Et voici comment.

Les emprunteurs qui sont des individus, des corporations, des courtiers, des industriels ou des manufacturiers potentiels etc. etc. viennent aux banques-à-chartre et demandent un prêt d'argent en spécifiant le montant. En consentant au prêt, le gérant de la banque inscrit sur un billet le montant d'argent demandé avec les conditions du prêt (disons par exemple que le billet est fait au montant de $1,000.00 à 5% d'intérêt), alors le client s'en va au guichet du comptable et il présente le billet qu'il a reçu du gérant, et le commis inscrit dans ses livres $1,000.00 au nom de l'emprunteur et ainsi il lui ouvre un compte de banque, sur lequel l'emprunteur pourra dorénavant tirer de l'argent-papier ou simplement écrire des chèques au nom de ceux à qui il veut payer en argent pour produits ou services qu'il aura reçus d'eux.

De cette façon est entré dans la circulation $1,000.00 que l'emprunteur vient d'y mettre, mais parce que ces argents sont des argents empruntés de la banque-à-chartre, et qu'en plus ils portent intérêt, quand le jour déterminé viendra où l'emprunteur doit remettre à la banque-à-chartre, le montant capital de $1,000.00 qu'il a reçu d'elle, plus le montant qu'il s'est engagé de payer en intérêt, nécessairement pour payer ainsi sa dette, l'emprunteur devra retirer de la circulation le $1,000.00 qu'il y a mis plus l'intérêt qu'il s'est engagé à payer.

En supposant que cet emprunteur serait le seul qui ait obtenu un prêt d'argent, il serait aussi le seul qui aurait mis des argents dans la circulation. Or d'après le décret de notre système économique, les ouvriers et les professionnels doivent obtenir des argents en le gagnant par le travail qu'ils font en louant leurs services, les fermiers et les manufacturiers doivent obtenir leur argent en vendant leurs produits respectifs. Donc tous ces gens-là ont reçu chacun à leur façon des montants variés des argents que le seul emprunteur avait mis dans la circulation; toutefois, d'après le décret du système économique, ceux qui gagnent par leur travail des argents, ces argents leur appartiennent et ils sont bien à eux, pourtant d'après l'exemple que je viens de vous présenter, tout les argents qui sont dans la circulation dans ce cas-ci, ils sont bel et bien la propriété de l'emprunteur qui lui les a obtenus de la banque-à-chartre qui ne les lui a que prêtés.

Donc pour continuer l'exemple ci-haut, si l'emprunteur parvient à retirer de la circulation le montant de $1,000.00 qu'il y a mis, il pourra remettre le $1,000.00 qu'il doit à la banque-à-chartre qui le lui a prêté, mais parce que pour ce faire il a dû enlever à ceux qui l'avaient gagné par leur travail leur montant respectif, l'emprunteur à créé pour ces gens-là une injustice et il leur a créé à tous des difficultés financières parce qu'ils n'ont plus d'argents avec lequel acheter ce dont ils ont besoin. Et en plus ce premier et seul emprunteur doit encore à la banque $50.00 en argent, montant qu'il s'était engagé à payer en intérêt, mais lequel montant n'a jamais été mis dans la circulation. Vous voyez bien maintenant que d'essayer de mettre des argents dans la circulation en l'empruntant pour l'y mettre ça c'est illogique, et charger un montant d'intérêt sur des argents qui proviennent de l'unique source de tout argent, ça c'est immoral parce que c'est impossible physiquement, si le montant demandé en intérêt ne vient jamais dans la circulation, où pourrat-il être trouvé pour le payer aux banques-à-chartre qui sont les seuls ayant le droit de le créer?? C'est pourquoi je vous ai dit au début que les problèmes et les divisions débutent dans le domaine financier. Dans un prochain article je vous expliquerai comment elles s'aggravent dans le domaine économique.

Un abonné et citoyen Canadien:

# 25e de l'Office National du Film

## — à l'Auditorium du Jubilé, le 7 décembre —

Edmonton a été choisie comme une des principales villes dans lesquelles l'ONF fera une présentation spéciale pour marquer ses vingt-cinq ans d'existence.

Cette soirée spéciale est fixée à lundi prochain, le 7 décembre: à l'Auditorium du Jubilé, à 8.30 p.m. Présidée par M. Henry Dickie, représentant de l'ONF à Edmonton, on peut se procurer des billets gratuits en signalant 433-1564.

L'Office National du Film a été créé en 1936, dans le but de montrer le Canada aux Canadiens et aux gens du dehors, par le moyen du film. Les techniques de production ont évolué avec le temps, passant du strict documentaire à une dramatisation de certains faits de notre histoire ou de la réalité qu'est le Canada actuel. L'ONF a une renommée mondiale pour la qualité de ses documentaires.

L'ONF produit des films et elle en assure la distribution, elle voit à ce que les Canadiens d'abord en prennent connaissance. Durant les premières années, des hommes comme M. Damas Bouvier ont circulé pratiquement à travers tous les coins du pays, allant jusqu'aux patelins les plus éloignés, pour faire voir ces films aux gens. Après la guerre, on a organisé des clubs locaux qui se chargeraient de faire voir ces films éducationnels, il y en a plus de 400 présentement. A ces 400 clubs s'ajoutent les bibliothèques municipales et les institutions d'éducation.

Le film qui fut préparé pour le 25e anniversaire donne un bon aperçu des productions récentes de l'ONF. 'Fields of Sacrifice' est une visite des lieux où les Canadiens se sont battus pendant les deux guerres, et où des milliers d'entre eux furent enterrés. Un nouvelle tranche de l'entreprenante audace qui veut filmer l'Histoire du Canada, 'The Last Voyage of Henry Hudson'. Puis, 'The Great Toy Robbery' est une brève comédie satirique servie avec les dernières améliorations techniques.

Enfin, 'Anniversary' est un extrait du film paru il y a un an pour marquer le 60e anniversaire de la naissance du film.

—Un vieux laboureur à l'agonie gémissait, — "Que veux-tu mon bonhomme", demanda sa femme. — "Rien. Tourne-moi du côté de l'église".





Parlons français, et parlons-le bien !

# Le Frère Untel et les 15 - 25

par Pierre Dallaire

"Mon métier, mon métier décidé, c'est de m'occuper de la jeunesse . . . au sens quasi militaire du terme; la jeunesse m'occupe et j'ai voulu qu'elle m'occupât.

". . . La jeunesse en général ne me demande rien. Je sais seulement que certains jeunes que j'ai connus et qui ne me demandaient rien ont quand même accepté quelque chose de moi. Mon honneur serait que d'autres jeunes acceptent encore quelque chose de moi; je n'exige pas de les connaître jamais; j'espère mériter d'en rejoindre quelques-uns; on mérite lentement d'aider les autres."

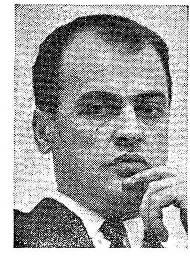
C'est en ces termes à la fois sobres et concis, humbles et énergiques que le Frère Untel, connu maintenant sous son vrai nom, celui de Jean-Paul Desbiens, inaugurait, le 2 novembre, la nouvelle série d'émissions les 15 — 25, au réseau français re télévision de Radio-Canada.

**Ces 15 - 25, qui sont-ils?**

Ce sont tous les jeunes, garçons et filles, de 15 à 25 ans, et, en particulier, 350 jeunes de 80 localités du Québec, de l'Ontario et du Manitoba, qu'un journaliste a interrogés dans leurs propres milieux sur plusieurs sujets qui les touchent de près: avenir, études, travail, loisirs, famille, fréquentations, amour, mariage, argent, religion, etc.

Tous les lundis, de 10 heures à 10h.30 du soir, ces jeunes font maintenant connaître leurs points de vue. Le Frère Jean-Paul Desbiens, animateur de la série, présente le ou les sujets abordés à chaque émission puis fait le point en cours de route et à la fin de l'émission.

Au cours de la première émission, il déclarait: "La jeunesse est plus un état d'esprit qu'une question d'âge", rejoignant ainsi l'affirmation qu'une jeune fille faisait quelques instants plus tard.



Le Frère Untel

Il semble quasi superflu de rappeler comment est né le Frère Untel. C'était un frère comme des centaines d'autres. Il enseignait dans une école secondaire d'une petite ville du Lac-Saint-Jean. Un jour, il décida de mettre par écrit ses pensées sur l'éduction et de les faire parvenir au Devoir. Une religieuse, qu'on ne connait encore que sous le pseudonyme de Soeur Unetelle, lui répondit une première fois, puis d'autres fois. Ainsi s'amorça, par la voie du quotidien, une étrange mais fascinante correspondance. Un éditeur décida de réunir en volume cet échange de lettres ouvertes qui attaquaient de front l'enseignement au Québec. Le bouquin fit quasi scandale . . .! L'identité du fameux Frère Untel fut dévoilée et . . .

M. Jean-Paul Desbiens est de retour parmi nous et il occupe maintenant d'importantes fonctions au Ministère de l'éducation du Québec. C'est un grand garçon (il mesure plus de six pieds!) aux traits énergiques. De ses yeux foncés semblent sans cesse surgir des étincelles qui ne laissent planer aucun doute sur la solidité de l'homme qu'on a devant soi. Cette solidité s'affirme de façon non équivoque lorsqu'on cause 'd'éducation ou d'autres questions qui le touchent, lui. Le Frère Untel, c'est avant tout un homme équilibré et lucide qui sait où il va. Quand on s'adresse à lui, il faut aller droit au but, être clair et concis, savoir où l'on veut en venir et le faire rapidement. Sa lourde tâche au Ministère de l'éducation et les multiples demandes de collaboration qui lui viennent de toutes parts lui laissent, d'ailleurs, bien peu de temps libre. Toutes ses minutes sont comptées et il tient à les utiliser de la façon la plus efficace possible.

Au cours de la première émission des 15 - 25, il définissait en ces termes le but de la série: "La jeunesse a besoin de s'exprimer, mais les hommes ne peuvent s'exprimer que devant d'autres hommes. L'utilité de la série les 15 - 25 sera de fournir à quelques 350 jeunes l'occasion de s'exprimer devant plusieurs milliers d'autres jeunes et d'adultes. Les uns et les autres pourront partir de là pour se définir, au lieu de s'ignorer ou de se redouter mutuellement."

Ce programme passe au canal 5 le samedi avant-midi.

—Souvent on redresse les autres, *simplement en marchant droit.*

Madame Swetchine

* * *

—Entraîner ou trainer?

* * *

—L'expérience?... Une cicatrice.

*Comtesse Diane*

* * *

—L'expérience est le total de nos déceptions.

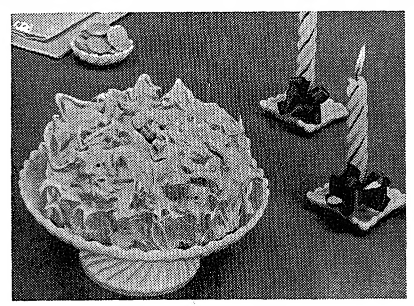
Comtesse Diane

* * *

—Les hommes sont guidés, non pas par des arguments, mais par des modèles.

F. Papillon





Gâteau en couronne multicolore

Il existe à peu près autant de variétés de gâteau que d'amateurs pour les déguster. Mais les plus en vogue sont encore les gâteaux fantaisie, très hauts, à décorations multicolores. Non seulement ces "chefs-d'oeuvre" constituent un dessert délicieux, mais ils ajoutent une note gaie lors d'une réception, chose à laquelle les maîtresses de maison s'efforcent toujours de parvenir.

Le simple nom de Gâteau en Couronne Multicolore évoque dans notre esprit un tableau "délicieux" et la réalité correspond exactement à l'idée que l'on s'était faite. Une seule chose nous chiffonne cependant: "comment un gâteau de préparation aussi facile peut-il avoir autant de saveur?"

On divise une pâte à gâteau ordinaire en trois portions — à la première on ajoute du chocolat; la deuxième aromatisée à la menthe est teintée de rose; quant à la troisième, on lui donne une délicate couleur de vert. Le contraste de couleurs et de saveurs obtenu se révèle sans égal. Et comme apprêt final, on recouvre le tout d'une glace rose à la menthe.

# Le diabète, maladie des pays bien pourvus

par Marc-Henri Côté

La surabondance calorique, un problème récent dans l'histoire de l'humanité, est à la base de la manifestation du diabète chez un bon nombre d'adultes dans les pays les mieux pourvus; diabète et obésité vont généralement de pair, a déclaré le professeur Albert Renold, professeur à la faculté de médecine, directeur de l'Institut de biochimie clinique, à l'université de Genève, Suisse.

Il a prononcé une conférence hier, au 34e congrès annuel de l'Association des médecins de langue française du Canada, réunis à l'Hôtel Reine-Elisabeth. Le professeur Renold a précisé certains aspects de sa communication sur la pathogénie du diabète, au *cours d'une conférence de presse.*

Le diabète est moins une maladie spécifique que le déséquilibre entre un génotype et le mode de vie auquel il est mal adapté. C'est en ces termes que le professeur Renold identifie le diabète à une anomalie génétique qui se révèle surtout dans les pays de haut progrès, où la diète forte en calories, particulièrement en sucres, et le sédentarisme créent un climat favorable à cette condition pathologique, aboutissement de plusieurs autres, qu'est le diabète.

M. Renold a souligné que des épreuves de laboratoire justifient cette théorie, bien qu'il faille admettre que l'agent causal du diabète échappe encore à la science.

Mais déjà l'on peut opiner en faveur de la prévention du diabète et qu'on ne pourra davantage quand sera mieux connue la façon par laquelle se transmet l'anomalie génétique qui en est la base.

Le diabète est beaucoup moins fréquent chez les peuples dont le régime alimentaire est frugal, mais que certaines personnes émigrent, comme par exemple les Indiens qui vont vivre en Afrique du Sud et le diabète se révèle chez un bon nombre de ces sujets.

Le professeur a remarqué que le doute croît quant à l'importance primaire de l'insuffisance de la production d'insuline par le pancréas, dans la genèse du diabète. La théorie de la transmission génétique est généralement acceptée, mais elle ne suffit à éclairer tous les aspects de la maladie.

La présence d'un agent antagoniste de l'insuline qui agit au niveau des muscles et qui serait reliée à une sécrétion de l'hypophyse, glande située à la base du cerveau, une hormone de la croissance, expliquerait l'insuffisance de l'insuline.

Mais, que l'on veuille combattre le diabète surtout chez les sujets relativement jeunes par le seul usage de l'insuline sans tenir compte de la diète et l'on entre dans un cercle vicieux, alors que l'insuline stabilise les graisses et que la présence de tissus adipeux provoque la présence d'encore plus d'insuline.

Les chercheurs font encore face à de nombreuses difficultés, selon le professeur Renold. Le diabète se présente sans doute sous divers types qu'il est difficile de différencier.

Dans le cas du diabète, comme en d'autres secteurs de la recherche médicale, le domaine a encore sa place, mais, les chercheurs tracent la voie, a conclu le professeur Renold.

(Le Devoir)

## UNICEF

## Cartes de Noël

UNICEF — Fonds des Nations Unies pour l'enfance

Le service bénévole de l'UNICEF présente trois items en vente, tous les profits allant à l'aide à l'enfance malheureuse dans le monde.

....Cartes de Noël à un dollar la boîte.

**Lingo**, un jeu de cartes qui amusera surtout les jeunes de 6 à 12 ans, deux dollars.

Papier d'emballage pour cadeaux des fêtes, un dollar.

On vous invite à faire votre choix, ou votre commande par la poste, à l'adresse suivante:

The Edmonton Fabric Center,
10156 - 102e rue,
Edmonton, Alberta.





# Accédant à l'indépendance, la Rhodesie du Nord s'appèlle ZAMBIE

Lusaka. (AIF) — Le 24 octobre 1964 la Rhodésie du Nord accédait à l'indépendance sous le nom de Zambie. A cette occasion, les évêques catholiques du pays ont publié une Lettre Pastorale commune invitant leurs fidèles "à donner un exemple éclatant du don de soi" au service du développement de la patrie.

Après avoir remercié Dieu pour cet événement, les évêques rappellent à leurs ouailles que l'indépendance ne veut pas dire la disparition automatique de la pauvreté, de la maladie et de l'ignorance; mais signifie plutôt "un appel et un encouragement au travail", afin d'instaurer de meilleures conditions de vie dans toute la nation. Aussi croient-ils bon de les mettre en garde contre un espoir excessif:

"Certes! tout catholique se doit d'être à l'extrême pointe de ceux qui font l'impossible pour améliorer les conditions de vie de leurs concitoyens; il ne saurait agir autrement, ce faisant, il reste pleinement conscient *qu'il n'atteindra pas la perfection et* ne le peut. En se rappelant cela, il n'abandonnera pas la tâche lorsque ses efforts ne lui auront pas donné le succès dont il avait rêvé".

Appelant leurs fidèles à coopérer dans cette tâche avec les autres Zambiens, les évêques s'expriment ainsi:

"Voyez la bonne marche de la charrue quand les boeufs forment un attelage bien uni dans l'effort! S'ils ne tirent pas ensemble, voyez au contraire tout le temps que l'on perd à les remettre dans le bon chemin! Les habitants de ce pays appartiennent à des tribus, des races et des religions différentes. Il es essentiel pour le bien du pays qu'ils travaillent la main dans la main. Quand les hommes agissent ainsi le progrès est assuré, mais lorsqu'ils ne pensent qu'au bien de leur propre groupe c'est la division et l'échec".

Les évêques terminent leur Lettre en appelant les catholiques à la prière pour que Dieu bénisse le pays et ses efforts vers le progrès.

**Le pays.** — La nouvelle République de Zambie (du Fleuve Zambèze, qui la sépare de la Rhodésie du Sud) est située entre: le Congo-Léo au Nord et au Nord-Ouest, le Tanganyika, au Nord et au Nord-Est, le Malawa (ex-Nyasaland) à l'Est, le Mozambique au Sud-Est, la Rhodésie méridionale et le Béchuanaland au Sud, l'Angola à l'Ouest. Elle couvre une superficie de 752,000 km2 (soit presque autant que la Norvège et la Suède réunies), dont une bonne partie est composée de hauts-plateaux allant de 1,150 à 1,450 m. d'altitude.

La seule grande richesse du pays est le cuivre, dont les mines prolongent celle du Katanga. Leur exploitation exige la collaboration de deux autres pays: le Malawa fournissant une grande partie de la main-d'oeuvre, et la Rhodésie du Sud son charbon. Grâce à cela, la Zambie est le 4ème producteur de cuivre dans le monde (après les Etats-Unis, le Chili et l'URSS). Malheureusement elle est tributaire d'autres pays (Angola ou Mozambique) pour son exportation, n'ayant pas lui-même d'accès à la mer. Par ailleurs, on trouve dans le pays quelques cultures industrielles (coton et tabac) et alimentaires (arachides et maïs) ainsi que des pêcheries dont les plus florissantes se situent autour des lacs Bangwelu, Mweru et Tanganyika, ainsi que sur les rives du Zambèze et de plusieurs de ses affluents.

**Sa population.**

Alors qu'en 1940 le pays ne comptait guère qu'un million et demi d'habitants, à la fin de 1963 on estimait sa population à 3,540,000 âmes, dont 72,000 Européens et moins de 12,000 Asiatiques et métis. Cet accroissement rapide est dû surtout à l'afflux d'ouvriers attirés par l'industrialisation du pays. La concentration dans les villes d'une grande partie de cette population est également due à l'industrialisation: Lusaka, la capitale, approche de 100,000 h. et quatre autres villes en ont de 60 à 85,000.

**Développement politique.**

David Livingstone, le fameux explorateur et missionnaire écossais, atteignit le Zambèze en 1851. Entre 1889 et 1900, la "Cécil Rhodes' British South African Company" posa graduellement les fondements d'une administration cohérente et abolit le commerce des esclaves. En 1911, les parties orientales et occidentales du pays furent réunies sous le nom de Rhodésie Septentrionale, que la Compagnie citée plus haut continua d'administrer jusqu'en 1924. A cette date le Gouvernement Britannique nomma un gouverneur assisté d'un double Conseil: législatif et exécutif. La représentation africaine au sein du premier augmenta peu à peu de 1938 à 1962. Le 3 septembre 1953, la Fédération des deux Rhodésies et du Nyasaland (aujourd'hui Malawi) était née pour des raisons économiques; mais l'opposition africaine au sein de cette Fédération fit qu'elle cessa d'exister le 31 décembre 1963, alors que la Rhodésie du Nord jouissait depuis quelques mois de l'autonomie interne.

Les premières élections à l'Assemblée législative, qui eurent lieu en janvier 1964, donnèrent 55 sièges sur 75 au "United National Independance Party" (UNIP). Son leader, M. Kenneth Kaunda, devint donc Premier Ministre. Né en 1924 d'un père qui était ministre de l'Eglise d'Ecosse dans une mission du Nord du pays, M. Kaunda fut d'abord instituteur, puis entra dans la politique. Après avoir aidé à l'organisation de deux partis africains, il fonda le sien propre — l'UNIP — en 1960. Dans un manifeste électoral paru en décembre 1963, l'UNIP expose ainsi son programme: assurer le plein emploi, poursuivre à l'égard de l'Est et l'Ouest une politique de non-alignement, devenir membre du Commonwealth, de l'OUA (Organisation de l'Unité Africaine) et des Nations Unies, mettre sur pied une armée capable d'assurer la sécurité du pays sur ses frontières et à l'intérieur, améliorer les communications, développer les oeuvres d'éducation et du service de santé, accélérer le programme des logements urbains.

**L'Eglise catholique.**

Les premiers missionnaires catholiques — deux Pères Jésuites — pénétrèrent en Rhodésie du Nord en 1879. Les Pères Blancs y arrivèrent à leur tour en 1895, puis les Frères Mineurs Conventuels et les Capucins en 1930 et 31.

Aujourd'hui, le pays compte 9 circonscriptions ecclésiastiques (1 archediocèse — Lusaka — et 1 diocèse — Monze — confiés aux Jésuites; 4 diocèses — Abercorn, Fort Jameson, Fort Rosebery, Kasama — confiés aux Pères Blancs; 1 diocèse — Ndola — et 1 préfecture apostolique — Solwezi — aux Conventuels; 1 diocèse — Livingstone — aux Capucins).

Suivant les statistiques de la S.C. "de Propagande Fide" en date du 30 juin, 1963, il y a en Zambie 535,059 catholiques et 88,775 catéchumènes. Le personnel missionnaire comprend 347 prêtres aidés par 115 frères, 437 soeurs et 834 catéchistes. La relève compte actuellement 23 grands séminaristes. L'évêque auxiliaire de Fort Rosebery — Mgr Clément Chabukasansha — est un enfant du pays.

Les missionnaires, tant protestants que catholiques, ont joué un rôle considérable dans les progrès accomplis par la Zambie, spécialement par leurs oeuvres éducatives et médicales.

(Fides, 24, 10, 64)

—Tous les conseils de bonne foi ne valent pas un bon exemple.

E. Prévot

* * *

—Qui vit bien fait du bien.

A.-D. Sertillanges, o.p.

* * *

—Fleuris où tu es semé.

Saint François de Salles

# Edmonton

les suicides

A Edmonton, il y a plus de suicides que d'accidents mortels causés par le trafic: pour les neuf premiers mois de l'année, nous avons eu 28 suicides et 20 mortalités dues au trafic. Il faut ajouter que la police a fait enquête dans 69 cas de tentatives de suicides, que l'Armée du Salut a eu affaire à 56 cas de tentatives de suicides cette année, et plusieurs de ces cas n'ont pas été rapportés à la police.

On songe à organiser un téléphone 'anti-suicide' bientôt. Ce genre de téléphone existe dans beaucoup de grandes villes, et c'est habituellement un ministre du culte qui est au bout du fil pour aider les mal-pris, les désespérés. Nombre de vies ont été épargnes par ce système.

grève à l'immoralité

Dimanche dernier, un ministre presbytérien a invité ses paroissiens à faire une grève à l'immoralité: 'les chrétiens devraient s'abstenir en blocs des films inconvenables (morally objectionable) . . . le manque croissant de morale devrait les inquiéter sérieusement . . . plus de la moitié de nos théâtres montrent des films réservés aux adultes (et on sait ce que cela veut dire)'.

Mgr Lussier à la télé

M. Armand Baril, directeur des programmes à Radio-Canada (Edmonton), nous fait part d'une nouvelle qui intéressera tous ceux qui prennent le canal 5 de la télé. Dimanche, le 13 décembre, d'Edmonton même, on présentera un interview avec Mgr Lussier c.s.s.r., évêque de St-Paul, sur la place nouvelle faite aux diacres dans l'Eglise. Cette émission passera à 9.20 a.m., et s'intitulera: 'Paysages du Concile'.

— des preuves, monsieur —

Le magazine NEW YORKER affirme que le Canada français (le Québec, probablement) est extrêmement resserré et tendu à cause des frustrations' qui le rongent. Et une façon de s'exprimer alors, c'est de 'se révolter contre la tyrannie de l'église et de réagir vigoureusement contre les prestions subies par les Anglais'. — Le séparatisme nous dit qu'il y a réaction contre les Anglo-canadiens, oui, mais surtout contre la Confédération qui n'a pas donné ce qu'elle promettait; mais qui se révolte contre la tyrannie de l'église? et qui, au Canada, parle d'une église tyrannique?

# Jubilé d'or de M. et Mme Hildège Poirier, célébré à Morinville

Le 17 novembre dernier, la paroisse de Morinville célébrait, cette année, un deuxième jubilé d'or de mariage; celui de M. et Mme Hildège Poirier. Les jubilaires se rendirent tout d'abord à l'église, où cinquante ans plus tôt ils rendaient faire bénir leur union par M. L'abbé M. Laux. Ils prirent place au prie-Dieu dans l'allée centrale, ayant à leur côté les mêmes garçon et fille d'honneurs de jadis, M. Adélard Houle et Mme Marie Lafleur (Marie Rondeau). De nombreux parents et amis étaient venus remercier Dieu avec eux et leurs enfants et petits-enfants. Le R.P. L. Desgagné, curé, leur rappela qu'un jubilé était une fête de reconnaissance voulue de Dieu et qu'un jubilé de mariage était l'un des plus grands à cause de la grandeur du mariage lui-même et des grandes grâces qu'il gratifie à la vie matrimoniale. Il leur donna ensuite la bénédiction spéciale de l'Eglise, puis, chanta une gran'messe d'action de grâces.

Un souper familial suivit au Centre paroissial, servi par les Dames de Morinville. La salle de banquet était éblouissante de clarté et décorée d'un gros cinquante de roses blanches et d'un "golden anniversary" également de roses blanches.

A la table d'honneur, aux côtés des jubilaires, prenaient place les monsieur et dame d'honneur, leurs deux fils et deux filles: Henri Philippe, Mme Henri Bérubé (Lucia) et Mme Ferd Vervynck (Jeanne), enfin, une nièce, religieuse de Ste-Croix, Sr Wenceslas, et le R.P. L Desgagné, curé. Aux autres tables s'asseyaient des membres de la parenté, les petits-enfants, dont quatre frères et trois soeurs de la jubilaire, M. Pete Gibeault agissait comme maître de cérémonie. Un neveu, M. Wachowich présenta la santé aux jubilaires; Henri, l'aîné des enfants offrit les hommages les félicitations et les voeux de la famille. Un petit-fils, Martial Bérubé, fit la présentation d'une oeuvre artistique de ses mains: un joli cadre au fond couleur chêne sur lequel se détachaient en or un 50, félicitations et les noms des enfants et petits enfants. Le Père curé, sur invitation, tira quelques leçons inspirées par cette fête et présentait ses souhaits aux jubilaires. Trois chants fort bien appropriés à la circonstance furent exécutés par Mme Jeanne Vervynck, M. Ernest Houle et M. Arthur Houle.

La soirée réunit de nombreux amis qui vinrent présenter leurs voeux aux jubilaires. Elle fut surtout marquée par la gaité, les chants et les contes du bon vieux temps.

M. et Mme Hildège Poirier sont des pionniers de la paroisse. Natif de St-Cléophas, Qué. M. Poirier arrivait à Morinville à l'âge de 16 ans. C'est là qu'il unissait en 1914 à Marie-Louise Houle, qui fut la première enfant née à Morinville et l'ainée de deux jeunes époux, M. et Mme Thomas Houle. Ceux-ci vinrent de Montréal, il y a 74 ans, par train, jusqu'à Calgary; puis, de Calgary, ils entreprirent un long voyage de 11 jours en wagon vers St-Albert d'abord, puis guidé par l'abbé Jean-Baptiste Morin, ils allèrent s'établir sur une ferme à un mille et demi du village actuel de Morinville, que possède encore la famille Houle. M. et Mme Hildège Poirier prirent d'abord un homestead à Minook et y demeurèrent deux ans. Ils travaillèrent ensuite neuf ans sur une ferme à Legal. Egalement durant neuf ans, ils résidèrent à Mearns pour venir enfin s'établir définitivement à Morinville, il y a vingt-neuf ans.

Puissent nos jubilaires y vivre encore de longues et heureuses années avec de précieux souvenirs de cette fête que garderont vivaces les cadeaux reçus, entourés de l'affection de leurs enfants, de leurs parents et amis!

LA MENAGERIE JOYEUSE — par Walt Disney

"Comme cela les garçons sauront que je suis une fille !"

## BONNYVILLE

M. et Mme Roméo Généreux sont reconnus pour leurs généreuses contributions à toutes les oeuvres paroissiales et sociales. Ne vous étonnez donc pas si leurs intimes et leurs parents ont profité de leur 25e anniversaire pour leur faire une belle fête qu'ils n'oublieront pas de sitôt.

Une Messe spéciale fut chantée à leurs intentions. M. l'abbé Simard de Thérion chanta des morceaux choisis, accompagné de Mlle Claudette Généreux de St-Paul. Parmi les visiteurs du dehors, notons, MM. Wilfrid, Eléodore et L. Généreux, avec leurs dames, de St-Paul; de St-Paul également, M. et Mme Roger Hamel, Denis et Marcel Richer, Mme Roger Hamel.

Le souper fut servi à l'hôtel, où on présenta une bénédiction spéciale du St-Père sur un beau parchemin, et une bourse de 25 dollars en pièces sonnantes. M. et Mme Généreux eurent des paroles heureuses, comme de coutume d'ailleurs, malgré les émotions, pour remercier ceux qui avaient organisé cette manifestation et ceux qui y avaient pris part.

M. et Mme Laurent Généreux ont contribué d'une façon extraordinaire et très précieuse: à la fin de la même soirée, Mme donnait naissance à un joli bébé. Félicitations à tous.

**Divers**

Le garage de Bob Brosseau passe aux mains de MM. Roméo et Guy Gaucher de Bonnyville.

Notre équipe de hockey 'Pontiac' a débuté sa saison par une victoire assez facile contre l'équipe RCAF de Cold Lake. Une seconde partie entre les deux mêmes équipes aura lieu dimanche prochain. Comme ce sont tous des étoiles, c'est donc la voie lactée!

## FORT-KENT

Nous avons eu le bonheur de revoir dans notre paroisse le fondateur, M. l'abbé Louis Connoir. Il a passé quelques jours par ici durant lesquels il visita plusieurs familles. Il a choisi ce temps-là de l'année pour venir, afin d'être ici pour le 42ième anniversaire de la paroisse. La cloche actuelle est un don de M. l'abbé il y a deux ans passés.

Nous étions contents de le revoir et nous espérons qu'il viendra nous visiter souvent. M. L'abbé reste à Victoria.

Nous souhaitons nos plus sincères condoléances à Mme Charles Spiess lors du décès du père de Mme Spiess.

Beaucoup de nos paroissiens sont malades soit à l'hôpital ou à la maison, nous leur souhaitons prompt recouvrement à la santé.

Le 7 novembre dernier il y a eu lieu le mariage de Mlle Jeannine Vachon, fille de M. et Mme Joseph Vachon et M. Robert Laramée, fils de M. et Mme Jean Laramée.

La bénédiction nuptiale leur fut donnée par M. l'abbé Jules Laberge en l'Eglise St-Joseph de Fort Kent.

Aussi le 21 novembre eut lieu le mariage de Mlle Jeannette Pomerleau de St-Edouard, fille de M. et Mme Arthur Pomerleau à M. Laurent Bellemare, fils de M. et Mme Albert Bellemare.

La bénédiction nuptiale leur fut donnée en l'Eglise de St-Edouard.

Ainsi que la réception eut lieu là. Le jeune couple résidera à Fort Kent.

Nous souhaitons à ces deux couples tout le bonheur.

## LaCorey

Le sept novembre dernier, M. et Mme Léon Bureau étaient l'objet d'une belle fête surprise à l'occasion de leur 25e anniversaire de mariage. La fête débuta par une messe dite à leur intention. Au cours de la messe dite par M. le Curé, M. l'abbé Laberge, curé de Fort Kent, donna le sermon. Aussi plusieurs cantiques d'action de Grâces furent exécutés par M. l'abbé Simard, curé de Thérien, par Mlles Claire et Fernande Bureau, filles des Jubilaires et aussi par M. Jean-Claude Lajoie.

Après la messe, il y eut soirée à la salle Willow Trail-La Corey. Un grand nombre de parents et de coparoissiens étaient présents. La soirée fut des plus belles en raison du programme intéressant et varié: chant, sketch, histoire et danse. Un délicieux "goûter" fut servi à la fin de la soirée. Mais auparavant, une adresse fut lue par Mlle Claire Bureau, fille des jubilaires. Une gerbe de fleurs fut présentée à Mme Bureau de la part de ses enfants et une bourse à M. Bureau de la part des parents et amis. A la demande de M. Pierre Lauzon, maître de cérémonies, M. le curé leur adressa ses félicitations, fit des éloges à la famille des jubilaires et finalement leur souhaita un vrai bonheur familial et encore une soirée de ce genre à l'occasion de leurs nôces d'or.

La paroisse a fait ses Quarante-Heures d'adoration les 13-14 et 15 novembre. Le Prédicateur était M. l'abbé Fernand Croteau, curé de la paroisse cathédrale de St-Paul. Tout le monde le remercie bien sincèrement et apprécie beaucoup le bien qu'il est venu apporter à tous. De plus il est bon de mentionner que la décoration de l'autel était faite de bouquets et de fleurs naturelles, apportés par les gens de la paroisse.

Notre bazar paroissial a eu lieu le 22 novembre dernier. La température nous a favorisés par une belle assistance. Ce fut un beau succès malgré les autres soirées organisées ce même jour ailleurs. Nous devons remercier tout le monde pour sa collaboration. Merci aux visiteurs des paroisses environnantes et même de St-Paul et de St-Edouard. Merci aux donateurs de la grande rafle: Valère and Vincent's Construction of Bonnyville, Bordeleau and Généreux Work Shop de Bonnyville, Roman Ulanicki de la Corey, Walter Slawuta d'Iron River, Brosseau's Department Store de Bonnyville. Merci aussi à tous les autres généreux donateurs de La Corey et de Bonnyville. Merci à tout le monde sans oublier les religieuses.

Pour ceux qui seraient intéressés, voici les gagnants des tirages. Le 1er prix du grand tirage, chaise, M. Louis Dumaine, fils, La Corey; le 2e, René Bureau de La Corey; le 3e, Marcel Hetu de Bonnyville et le 4e (boite de surprise): Louis Michaud de St-Paul. Voici ce qui concerne les autres tirages; La lampe électrique, Gilles Ouellet, étudiant au petit séminaire de St-Paul. Le cadran, M. le Curé. Le violon, Juliette Bureau, fille de Léon Bureau. Le gâteau, Bill Slawuta de Bonnyville. La poupée, Brigitte Gagnon, fille de Jean Gagnon de La Corey. Le bulldozer électrique, Jean-Claude Lévesque, fils de Johny Lévesque de La Corey.

La journée du bazar s'est terminée par le couronnement de la Reine. Cette année, c'est Mlle Fernande Bureau qui s'est mérité ce titre par la vente du plus gros montant de billets. Félicitations et remerciements.

## VIMY

Mme Bernadette St-Arnaud nous quitte pour aller passer l'hiver à Edmonton, chez sa fille, Mme Emile Laplante.

M. L'abbé H. Ricard a baptisé Michelle, fille de M. et Mme M. Magnusson (Aline Gagné). Louis et Jeanne Gagné, oncle et tante de l'enfant, étaient dans les honneurs. Aline va passer quelque temps chez ses parents, M. et Mme Amédée Gagné.

Lundi le 30 novembre, il y avait réunion pour les conducteurs d'autobus scolaires à Westlock, pour rappeler, par discours et films, la prudence qui est à la base de la sécurité routière. Un goûter fut servi par les Dames du C.W.L.

Les pratiques pour le chant de Noel sont commencées, espérons que tous pourront donner le temps voulu pour en faire un succès.

M. et Mme Albréda Fortier sont allés à Legal pour le baptême du nouveau-né de M. et Mme Normand Pelletier (Denise Fortier).

## PLAMONDON

M. Michel Plamondon est de retour de l'hôpital Général, où il passa douze jours. Pendant son séjour à l'hôpital, il subit deux opérations mineures. Autrefois d'ici, M. Plamondon demeure avec la famille Jean Ulliac de Gourin.

MM. Joseph Gagnon et Benoit Plamondon sont présentement à l'hôpital Ste-Catherine du Lac-la-Biche.

Laurier Schaub est à l'hôpital de l'Université. Il subit deux opérations en moins de trois semaines.

Souhaits de prompt rétablissement à ces patients.

**Divers**

Les familles Roger Aubé, Benoit Germain de Breynat; Roy Kanzig de Lloydminster, ont pris résidence ici.

Henriette Proulx de Breynat demeure avec sa soeur Mme Aubé, et va à l'école ici.

Roger Aubé et André Plamondon ont trouvé de l'emploi, en dehors, pour l'hiver.

M. et Mme Thomas Schaub ont visité la famille Alphonse Constantin de Villeneuve dernièrement.

M. et Mme Philippe Plamondon ont fait un voyage de deux jours à Edmonton, la semaine dernière.

Sr Zénaide-Maria se rendit à Edmonton dernièrement pour y faire ses emplettes de Noel. Elle revint le même soir.

Ont visité dans le district dernièrement: Mlle Lorraine Schaub, son fiancé, Raymond Constantin et son frère Oscar, de Villeneuve; Mlle Lilianne Schaub, institutrice à Legal. M. et Mme Jean-Paul Picard; Mme Dellamen Chevigny; tous d'Edmonton, M. et Mme Arthur Plamondon de Jasper Place; M. et Mme Roger Gauthier de St-Albert.

**Décès**

C'est avec regret que nous apprenons le décès de M. William St-Jean qui fut un de nos pionniers. Il demeura sur une ferme, au lac Charron, pendant de nombreuses années, avec son épouse (Marie Côté, de Donatville). Ils ont demeuré à Breynat ainsi qu'au Lac-la-Biche. Il décéda à l'hôpital Général, le 16 novembre. Le service funèbre eut lieu en l'église Ste-Thérèse de Breynat, jeudi le 19 novembre, avec enterrement dans le cimetière à Breynat. Nos plus sincères sympathies à la famille éprouvée.

Nous sommes très reconnaissants à Sr Zénaide-Maria pour avoir pris charge de la chorale. Elle sera aidée par Sr Marie Frédérick. Les exercices, en préparation de la Messe de Minuit, ont lieu le lundi et mercredi soir.

## PICARDVILLE

Pour une couple de semaines, M. et Mme Frédéric Nadeau avaient la visite de deux neveux du Québec, accompagnés de leurs épouses: MM. et Mmes Roland et Phillippe Nadeau. Ils ont visité toute la parenté du district.

M. le curé fait sa visite paroissiale de ce temps-ci, il espère finir la campagne avant que les chemins deviennent trop mauvais.

Notre souper au poulet a été un beau succès. Un gros merci à ceux et celles qui l'avaient préparé, ainsi qu'aux paroisses environnantes qui sont venues nous encourager.

M. Lucien Nadeau s'est porté acquéreur du magasin Red & White de M. Richardson. Nous lui souhaitons succès dans cette nouvelle entreprise. M. et Mme Richardson sont déménagés dans le nouveau Bureau de Poste, voisin du magasin.

M. Albert Morin et Mme Lucien Boucher sont à l'hôpital.

S'étant fait mal à un genou, M. Edouard Boucher doit prendre la vie au ralenti pour quelques jours.

Mme Ed. Boucher est revenue de son voyage en Saskatchewan, heureuse d'avoir revu toute sa parenté. Elle a trouvé son vieux père en excellente santé.

## FALHER

**Sépulture**

Samedi le 21 novembre, dans l'église paroissiale de Falher, se sont déroulées les funérailles de M. Henri Therriault, décédé subitement le 18 novembre à l'âge de 49 ans. Le défunt succomba à une crise cardiaque, alors qu'il était à Edmonton en voyage d'affaires.

...Epoux de Mme Gisèle Girard, il laisse également dans le deuil ses enfants Henriette, Normand et Robert, tous trois étudiants. Cette mortalité cause un immense vide non seulement dans sa famille profondément affligée, mais dans sa paroisse et dans toute la région, puisque le défunt occupait des postes de responsabilités scolaires, civiles et religieuses. Comme ancien Grand Chevalier et membre actif du Conseil No. 3025, de l'ordre des chevaliers de Colomb de Grouard, les Frères Chevaliers de la région ont marqué ce décès par une démonstration publique de charité, d'unité et de fraternité — au salon funéraire où le défunt était exposé en chapelle ardente.

Les officiants, les servants de messe, les chantres, les porteurs de la troupe et les organisateurs du Service étaient des membres du Conseil des Chevaliers de Grouard.

**Baptêmes:**

Le 11 octobre dernier, dans l'église de Donnelly, Alta., fut baptisé par M. l'abbé Majorique Baril, curé, Michel, Joseph Labrecque, né le 21 septembre, de M. et Mme Ernest Labrecque (Janet Lapawchuk) de cette paroisse de Falher.

Parrain et marraine: Bill Carby et Patricia Lapawchuk.

Le 8 novembre, le R. P. Joachim Campagna, o.m.i. baptisa Randy-Norman-Ted Doucet, né le 23 octobre, de Mr. et Mme Norman Doucet (Darleen Erickson) de cette paroisse.

Parrain et marraine: M. et Mme Aristide Doucet, grand'parents de l'enfant.

Le 22 novembre, Adèle Marie Rainville, née le 4 novembre de M. et Mme Arthur Rainville. (Thelma Coté de cette paroisse, fut baptisée par le R. P. Joachim Campagna, o.m.i.

Parrain et marraine: M. et Mme Russell Coté.

**Mariages**

Le 22 octobre, dans l'église Cathédrale de McLennan, Alberta. Monsieur Jean Roy, fils mineur de Arthur Roy et de Hélène Dumas de cette paroisse de Falher, a uni sa destinée à Mlle Thérèse Gauthier, fille mineure de Maurice Gauthier et de Juliette Tardif de McLennan, Alberta.

Le 4 novembre, Mlle Thérèse Ouellette, fille majeure de Adélard Ouellette et de Jeanne Arcand, de Falher, s'est mariée dans l'église paroissiale de Falher à Monsieur George Gour, fils majeur de Ernest Gour et de Elsie Howie, de la paroisse de Nampa, Alta.

Dans cette dernière semaine de novembre, Mlle Bernadette Boucher, ancienne résidente du village de Falher, fille majeure de Henri Boucher et de Yvonne Parent, de la paroisse de Jean-Coté, s'unit en mariage à Monsieur Roger Guindon, fils majeur d'Aurèle Guindon et de Alma Labbé de la paroisse de Girouxville, Alberta.

A tous ces nouveaux époux, souhaits de bonheur!

**Soyons fiers de parler français**



## JOUSSARD

**Baptême:**

Marie-Priscille, enfant de M. et Mme Ghislain Dubé, fut baptisée le 22 novembre par le Rév. Père Bouchard, o.m.i. Parrain et marraine furent M. et Mme Jos Duchesneau, grands-parents maternels de l'enfant.

**Activités**

Un Bingo organisé par les Dames de Ste-Anne, le 22 novembre fut un succès. Remerciements aux contribuables de cette soirée.

Depuis quelque temps déjà, nos fermiers de visons, ont fait l'abattage de leurs visons. Maintenant ils attendent la vente de ces fourrures. Donc, plusieurs partent cette semaine pour prendre part aux ventes des Fourrures à Edmonton.

Nos professeurs religieuses et laïques ont participé à un Institut Français tenu à Falher le 27 novembre.

A cette occasion nos élèves de notre école, et les autres dans des institutions d'en dehors, ont joui d'un bon congé.

**Visiteurs:**

Mme Guy Bélanger (Carmen) de Girouxville à passé une semaine à Joussard chez ses parents, M. et Mme Roland Bédard.

M. et Mme Gérard Bélanger, aussi M. Eloi Bélanger de Rivière-qui-Barre se sont arrêtés visiter, les familles W. Charrois, et J. Carrier, au courant de la semaine dernière.

Mme Babineau de Falher vient rester la semaine dans la famille Gloria Charrois. Durant ce temps M. et Mme G. Charrois vont à Edmonton.

Nous sommes heureux de revoir le Rév. Père O. Pinard, o.m.i., parmi nous, pour reprendre son rôle de pasteur à la paroisse Ste-Anne de Joussard.

Nous tenons, par ce fait, à remercier sincèrement, le Rév. Père Albert Bouchard, o.m.i., parti pour Falher, qui a si bien rempli le rôle de notre pasteur, avec beaucoup d'assiduité et générosité depuis proche quatre mois. Merci, Père Bouchard, et bonne chance dans votre nouvelle mission.

## SAINT-ISIDORE

Dimanche le 22 novembre à notre assemblée Lacordaire eurent lieu les élections pour élire quelques nouveaux membres au bureau de direction. M. Jean-M. Bergeron, président sortant de charge, à été remplacé par M. Ovila Morissette. M. Lucien Martel à été élu vice-président et M. Antoine Bouche, conseiller. Pour les dames: Mme Jules Fortin réélue présidente et Mme Lucien Martel élue vice-présidente. Merci sincère aux anciens de leur travail dans le mouvement et félicitations aux nouveaux élus.

Après quelques mois de ralenti, le président, sortant de charge, donna le pourquoi du manque d'activité dans notre cercle et nous démontra de par ses convictions personnelles, le besoin d'un mouvement Lacordaire. Pas un d'entre nous, dit-il, peut se vanter d'être sûr de tenir seul dans l'abstinence totale, et il faut travailler non seulement pour nous, mais aussi pour tous nos jeunes qui ont besoin d'être soutenus. Il nous présenta par la suite le nouveau président diocésain en la personne de M. Ph. Desbiens. Il y eut aussi la partie récréative où jeunes et adultes participèrent dans des chants et des morceaux de musique qu'il faut encourager . . .

Car une vie de paroisse heureuse demeure la meilleure protection contre les différents désordres, et même contre l'alcoolisme.

## DONNELLY

**Nos malades**

Mme Pierre Lapointe, Mlle Brigitte Bouchard, MM. J.L. Paquette, Jean-Luc Forcier. A tous et à chacun nous souhaitons du courage et un prochain retour parmi nous.

**Remerciements**

A tous ceux de loin ou de près qui ont contribué au succès de notre bazar annuel, nous disons merci pour leur grande générosité.

**Sympathies**

Nos sincères condoléances aux Familles Clément Thériault et André Fournier qui ont eu la douleur de perdre leur frère: M. Henri Thériault de Falher.

**Retraite**

Nous avons été des privilégiés du 22 au 28 novembre; en effet, le R.P. Lévesque c.ss.r., nous a prêché une retraite dont nous nous souviendrons. Par sa chaude parole et son enseignement lumineux; il nous a fait du bien. Notre reconnaissance va au Prédicateur et à Mgr Henri Routhier, o.m.i., qui nous a procuré ce bienfait.

## SAINT-ALBERT

**Baptêmes**

Louise Margaret, fille de M. et Mme Roger Dalphon; parrain et marraine, Lawrence et Sheila Dalphon.

Joanne, fille de M. et Mme Robert Pampu; parrain et marraine, M. et Mme Paul Casavant.

**Bazar**

Encore une fois notre bazar annuel fut un franc succès. Ce fut une journée d'amusement pour toute la famille paroissiale, car on peut dire comme CHFA qu'il y avait un peu de tout et pour tous les goûts. Durant la soirée, Mme Lamoureux fut couronnée reine par Mlle Madonne Roberge, la reine de l'an dernier. Cordial merci à toutes les personnes qui ont donné de leur temps et de leurs travaux, ainsi qu'à ceux qui nous ont encouragés de leur présence.

Le groupe C.F.M., vous invite encore cette année à introduire dans vos foyers la coutume de la couronne de l'Avent. Vous pouvez vous en procurer au kiosque d'objets de piété.

Les Dames du C.W.L. sont invitées à assister à l'investiture des Cavalières de Marie qui aura lieu au cours de la messe de 12.30 à l'auditorium du Foyer Youville.

## SAINT-JOACHIM

M. Arthur St-Pierre, gérant de la Caisse Populaire St-Joachim, occupe son nouveau bureau dans l'Edifice de La Survivance (10012- 109e rue).

# Convention des maires du Québec en Colombie

Ravissante aventure

Près de 300 maires et mairesses du Québec sont soudainement descendus des airs sur notre sol colombien. Ce fut une visite surprise fascinante. Alors que les feuilles mortes tourbillonnent dans la bise d'automne, voici qu'une fraicheur printannière s'étend tout à coup sur les bords du Pacifique: un frisson de gaité saisit la population et la met en émoi. Le lieutenant-gouverneur, les ministres du gouvernement, l'armée, les maires de la ville et de la banlieue rivalisent de cordialité pour les illustres visiteurs.

On mobilise tous les bilingues, on va en réquisitionner au loin. Chaque militaire en service, dont quelques-uns pour la première fois peut-être est stylé à la française: "Bonnejour . . . Bienveniou". Les banquets officiels se multiplient. Les chandeliers et les plafonds mêlent leurs mille lumières à la débauche des couleurs, des roses, des oeillets, des chrysanthèmes, des banderoles, des drapeaux fleurdelisés.

La cordialité prend partout une allure radieuse, hilarante. De part et d'autre on se découvre des richesses d'amitiés, de fraternisation ignorées jusque là. Partout les poignées de mains sont chaleureuses et si sincères qu'on en reste stupéfait. Comment, ces maires, ces notables du Québec ne sont pas des séparatistes aigris, violents? Les voici à Victoria, à Vancouver, avec des avalanches de sourires, d'humour, de folateries. Ils se disent tous fiers de fouler le sol colombien; ils admirent sans mesure nos plages ensoleillées, nos montagnes enneigées, nos larges avenues encore bordées de fleurs.

Bref sur un vaste échiquier se joue une épopée grandiose qui bouleverse les pronostics jusque-là plutôt sombres sur l'avenir de notre confédération canadienne.

SEPARATION: JAMAIS!
FRATERNISATION: OUI!

On l'a dit maintes fois, la soif immodérée de l'indépendance, étayée sur des arguments outrés, ultra exigeants, peut créer une réaction adverse chez ceux dont nous réclamons des concessions et qui sont présentement prêts à nous tendre la main. La guerre et la guerre meurtrière, inutile, ruineuse deviendra inévitable, si l'on a recours à une tactique violente.

Les excès des séparatistes avaient amené nombre de Colombiens à croire que le monde québécois était devenu une jungle. Mais voici que se produit une autre réaction inattendue, profonde: les maires des municipalités du Québec, et certes ils font autorité, condamnent ouvertement la conduite excessive des têtes échauffées. On se rassure, on se réjouit, on remet l'épée dans le fourreau.

Une autre guerre, la guerre des sourires, dont les maires du Québec viennent de nous enseigner la méthode, a remporté un triomphe inespéré sur les bords du Pacifique. Une brèche a été ouverte sur le front de l'adversaire, et cet adversaire tout à coup décontenancé, désire maintenant . . . nous embrasser.

Avec une nouvelle constitution, il sera possible de reprendre en mains nos destinées; il sera possible d'obtenir, nous l'espérons, la reconnaissance du français officiellement tant à l'échelle fédérale qu'à l'échelle provinciale.

Voici que la route transcanadienne, que les envolées ultra rapides de nos réactés géants ont aboli les frontières et rapproché les différents groupements de la population et comblé le fossé des malentendus entre des concitoyens qui ne désirent que l'amitié et la bonne entente.

Le jour où le drapeau CANADIEN flottera sur tous les édifices publics par tout le pays et qu'il sera possible de converser et de s'instruire dans l'un ou l'autre de nos deux idiomes nationaux d'un océan à l'autre, ce jour-là nos combattants pourront se reposer, ils auront remporté un championnat national.

Semblable victoire peut être encore lointaine, mais après la récente visite des maires de la Belle Province, l'avenir est plus souriant. Les Anglo-canadiens s'alarment quand la menace de la scission pèse sur notre pays. Ils sont disposés au dialogue. Plus que jamais l'heure est propice. Nos distingués et sympathiques visiteurs ont fait avancer d'un grand pas la cause d'une nouvelle union plus solide entre les concitoyens canadiens. Tel a été le résultat immédiat de la dernière rencontre des notables du Québec en Colombie.

Pour mettre le comble à une si joyeuse ronde, voici que les maires de Victoria et de Vancouver se sont engagés à tenir une semblable réunion dans la ville de Québec, l'an prochain. L'unification canadienne prendra alors une allure encore plus forte et plus encourageante.

Je termine par ce mot significatif et prometteur de M. Bennett: "Quebec's best friend is British Colombia".

EXTRAIT D'UN TEXTE FRANCAIS PUBLIE PAR LE "VICTORIA DAILY TIMES"
(Le 14 nov. 1964)

EDITORIAL
BIENVENUE A NOS AMIS

C'est avec plaisir que, en vous accueillant aujourd'hui à Victoria, nous accueillons en même temps le congrès des maires de la Province de Québec qui, pour la première fois, se réunissent dans notre capitale. La visite à l'Ouest d'un si grand nombre d'administrateurs québécois prend une importance particulière en ce moment de tension dans notre pays . . . Nous vous félicitons de vos efforts de pionniers pour assurer une plus grande unité canadienne . . . . Nous espérons que vous rentrerez chez vous conscients de notre profond désir de construire une nation fondée sur les meilleurs qualités de nos deux peuples, de nos deux cultures, de nos deux langues et de notre unique esprit canadien.

Il y a toute raison de croire que la plupart des problèmes qui tracassent actuellement notre nation seraient facilement résolus si une meilleure entente entre Canadiens de souche française et Canadiens de souche anglaise pouvait s'établir. Cette entente ne peut se fonder que sur une compréhension mutuelle, et cette compréhension se développe surtout lors de visites amicales et de rencontres personnelles . . . .

## Le guidisme à l'oeuvre en Colombie

Décembre 1964

Tel que promis, voici des nouvelles de nos soeurs de Vancouver, qui, elles, jouissent, d'un généreux comité protecteur, composé ainsi:

Prés. Mme Joseph Bauché
Vice-président Mme Cyril Binette
Secrétaire Mme Ch. E. Tremblay,
Assistante Mme John Cooshek
Trésorière Mme B. Ouellette.
Conseillères: Mme, Camille Albert, Mme Nich Abramowich, Mme Jacques Lefébvre.

Et comme sumônier Rev. Père Jean Lemire sss.

Les Guides ont pour cheftaine: Mme Françoise Marchand, et pour assistantes Mmes Paul Peloquin et Roger Peloquin.

Ce sont: Mlles Lyette Albert, Colette Baillargeon, Denise Bauché, Lucille Bonneteau, Kathleen Boucher, Janis Giroday, Lise Dupas, Micheline Larose, Suzan Lavery, Marie Larochelle, Rita McDougall, Annette McDougall, Ruth Mayheu, Rose Morisset, Claire Pallard, Johanne Pilon, Jeanne Peloquin, Cecile Peloquin, Hélène Toth, Marguerite Tremblay, Claire Binette.

Les Jeannettes sont sous l'habile direction de Mme Louis Abgral comme cheftaine, ce sont, Mlles Elaine Abramowich, Judith Altonen, Denise Binette, Marguerite Boucher, Yvonne Bourget, Cécile Larochelle, Janet Lavery, Suzanne Ouellette, Denise Tremblay, **Gisèle Tremblay, Julie Wiseman, Lucille Pallard.**

Comme dans toutes les Cies et Rondes, on fêta l'Halloween à St-Sacrement de Vancouver, c'était le 29 octobre, il y avait de l'excitation et du mystère dans l'air. Chacune était déguisée, en costumes, tantôt comiques, épeurants, celui-là original, même les cheftaines étaient "SORCIERES". Quel embarras pour les juges!!! On s'amusa ferme, on joua à la Pomme suspendue, chacun creva son ballon avec un dard et on y fit même du théâtre. Scenette et pantomine, c'est étonnant les talents cachés de ces filles.

Mais tout ceci creuse l'estomac, hum . . . quel odeur . . . les mamans dévouées avaient apprêté de succulentes choses . . . Le tout dégusté autour du feu de camp, on chante, on danse et on s'en donne à coeur joie. Toute bonne chose a une fin. Il faut se quitter, on remplit les sacs, aurevoir. Ces moments sont une vraie récompense pour les cheftaines et assistantes, elles sentent l'utilité, du mouvement et la soif de savoir qu'ont leurs filles. "Penser aux autres d'abord" était le mot d'ordre, et avec quelle sincérité et quelle conviction il fut respecté.

Ce magnifique groupement guide, sera représenté à la Fédération C.F. de la C.-B. par Mme Françoise Marchand, cheftaine. Félicitations à Mme Marchand.

L'Halloween à Maillardville

Le ronde 3 avait invité la ronde 2, et ces Jeannettes n'épargnèrent rien pour faire passer un bel avant-midi du 30 octobre à leurs invités, le Rev. Père Dénommée, o.m.i. aumônier, leurs cheftaines et assistantes et une religieuse du couvent. Le tout était le fruit de leur propre imagination. On débuta en mimant Sr. Dominique: un Charleston du "Rolling Twenties" vous mit dans l'atmosphère, Attention . . . voilà les Indiens dans un PA-WA très trépignant. Allez, une fête sans les Bêtes à Patates "Beatles" on saurait être complète, on les imita. Des poèmes, chants, et l'histoire de Cendrillon apportèrent une douce détente, laquelle fut complétée par une mime de la danse d'Une chauve-Souris. Nos Jeannettes nous prouvèrent qu'elles sont de vraies petites artistes en herbe.

Chez les Guides

Là aussi on se vêtit de costume, mais ils devaient être de leur propre confection. La Cheftaine avait déposé une citrouille par terre, et toutes assises autour, chaque équipe présenta son numéro approprié. Chants et rengaines de circonstances furent exécutés.

BRAVO pour l'équipe des Lièvres, qui ont fait leur B.A. d'équipe. A qui l'honneur la prochaine fois?

Promesse guide

Samedi le 21 novembre M. l'aumônier reçut la promesse guide de trois nouveaux membres: P. Paquette, C. Rivard et P. Bélanger. Trois firent aussi leur promesse d'assistante, ce sont: Mme Cécile Rivard, Mlles Pauline Bélanger et Estelle Ledet. Félicitations.

Mme Amélie Gareau, assistante, cheftaine, fut nommée pour Maillardville représentante à la F.C.F. de la C.-B. Félicitations.

Au prochain, courrier, aurevoir, JOYEUX NOEL, et BONNE ANNEE

Mme Pierrette J. Paquette
soeur correspondante.



A CBXT et CBXT-1

# Programmes français

**Samedi 5 décembre 1964**

9h.30
**Les 15 -25 —**
L'opinion des jeunes, avec le R. F. Jean-Paul Desbiens, f.m.s. Comment les jeunes affrontent le monde du travail.

10 heures
**Bras dessus, bras dessous —**
Une émission de chansonnettes, avec Serge Laprade. Invitée: Réjane Cardinal.

10h.30
**Jeunesse oblige —**
Fête populaire, avec Jean-Pierre Ferland, Invités: Jenny Rock, Tex, et un auditoire de Sainte-Rose.

**11 heures**
**De 9 à 5 —**
Téléroman.

11h.30
**Les Enquêtes Jobidon —**
Télépolicier. Stan et Rondeau enquêtent chez une cartomancienne.

**Dimanche 6 décembre 1964**

9h.30
**La Poule aux oeufs d'or —**

10 heures
**Coeur aux poings —**

10h.30
**Les Belles Histoires des pays d'en haut —**
Angélique accepte d'enseigner le soir.

11 heures
**Pleins feux sur Gilbert Bécaud — ....**

Radio-Canada fait "Pleins feux sur Gilbert Bécaud", monsieur cent mille volts. Tout le monde connait les chansons de Bécaud. Elles n'ont pas veilli. On les fredonne encore des années après leur création. On n'a pas oublié "Mes Mains, l'Enterrement de Cornélius, Je te promets", mais Bécaud en crée toujours de nouvelles, passant, sans manquer de souffle, des mélodies les plus tendres aux rythmes les plus endiablés. Oui, ses chansons, on les connait bien. Mais lui, Gilbert Bécaud, le connaît-on vraiment? Sait-on qui il est, d'où il vient, comment il a débuté? Les journaux en ont parlé abondamment, mais ils ont plus insisté, et c'est normal, sur ses succès, sur ses triomphes, sur l'aspect vedette de sa personnalité que sur l'homme qu'on est bien forcé d'appeler le phénomène Gilbert Bécaud.

Son nom véritable est François Silly. Il est né à Toulon en 1927 et, à l'âge de quinze ans, il entrait au Conservatoire de Nice où il obtint un premier prix de piano. Sa famille ayant quitté la Côte d'Azur pour s'installer à Paris, Gilbert commence à fréquenter assidûment le milieu artistique. Ses premières oeuvres: de la musique pour de courts métrages. Puis, il passe à la chanson. Il devient pianiste-accompagnateur dans les clubs chics du "Paris-by-night". Sans doute à cette époque devait-il pianoter "C'était un musicien qui jouait dans une boite de nuit". Oui, déjà, "toute les jolies femmes venaient s'asseoir autour de lui".

Peu après, Gilbert Bécaud débute lui-même comme chanteur. Son succès est foudroyant. Entre 1953 et 1956, la jeunesse française ne jure que par Bécaud. Il fait salle comble à chacune de ses apparitions à l'Olympia. Ses disques se vendent comme des petits pains chauds. Les pages de spectacles de toutes les publications à grand tirage pullulent de ses photos et de ses interviews. Ses moindres mots, ses gestes les plus quotidiens sont examinés à la loupe. Il est devenu l'idole de la France. Aujourd'hui, après dix ans de gloire, Gilbert Bécaud plait toujours, à la fois, aux jeunes et aux moins jeunes parce qu'il est véritablement un grand de la chanson.

Côte d'Ivoire

# On abolit le mariage forcé, la dot, le matriarcat et la polygamie

Abidjan. (AIF) — Le 1er octobre 1964, l'Assemblée nationale Ivoirienne a adopté un nouveau code civil, qui va modifier profondément les traditions tribales.

Selon ce code, l'âge légal pour contracter une union sera de 18 ans pour les jeunes gens et de 16 pour les jeunes filles. Tous les mariages devront être contractés devant une autorité civile, avec le consentement des deux parties. La dot, qui était exigée du jeune homme par les parents de la jeune fille et qui constituait souvent une véritable transaction commerciale, est supprimée purement et simplement. Tous les citoyens de la Côte d'Ivoire seront tenus d'avoir un nom patronymique se transmettant de père en fils, ainsi qu'un ou plusieurs prénoms. Ces noms devront être distincts de ceux des tribus et des associations régionales. L'héritage passera du père aux enfants et non plus, selon l'ancienne coutume matriarcale, de l'oncle au neveu. La mesure la plus révolutionnaire est la suppression de la polygamie, qui "était un handicap à l'évolution sociale et une contradiction avec le principe de l'égalité des sexes proclamée par la constitution ivoirienne." Une période transitoire de quatre ans permettra aux Ivoiriens de se conformer aux dispositions prévues par le nouveau code civil. Des délégations seront envoyées à travers tout le pays par le Parti Démocratique de Côte d'Ivoire (P.D.C.I.) afin d'en expliquer les modalités et d'en faciliter l'exécution.

Ce nouveau code civil, qui constitue une profonde réforme sociale visant à adapter la société traditionnelle ivoirienne aux réalités contemporaines, est l'aboutissement d'efforts accomplis sans relâche depuis de longues années en Côte d'Ivoire pour la suppression des coutumes périmées et pour la promotion de la famille, cellule de toute société moderne.

Parmi les premiers artisans de ce travail persévérant on peut mentionner l'actuel archevêque d'Abidjan, Son Exc. Mgr Yago, et l'Action Catholique des Familles (A.C.F.) de Côte d'Ivoire.

Dès son ordination en 1947, l'abbé Yago entreprit toute une série de conférences et de réunions en faveur de l'évolution sociale. En 1948, il fit éditer, par l'imprimerie des Missions Africaines à Lyon, une brochure intitulée **"Un fléau en Côte d'Ivoire: le Matriarcat"**, dans laquelle il flétrissait cette "coutume surannée et rétrograde". Plus tard, il fonda une ligue pour la promotion de la femme ivoirienne et il intéressa à cette promotion les étudiants ivoiriens en France, ainsi que les élites locales.

Quant à **l'Action Catholique des Familles de Côte d'Ivoire**, un de ses principaux objectifs, depuis sa fondation vers 1949, fut précisément la modification des coutumes locales s'opposant à la promotion de la femme et de la famille. A peu près chaque année des campagnes furent menées par elle dans ce but. En 1957, quinze hommes de cette association, accompagnés chacun de sa femme, firent en France, Belgique et Italie un voyage de quarante-cinq jours pour étudier la législation familiale européenne et voir ce qui pourrait être amélioré dans la leur. A la suite de ce voyage, des transformations de la loi coutumière furent adoptées, sous l'influence de l'A.C.F., en plusieurs régions de Côte d'Ivoire à propos du mariage, de la dot, des funérailles, en même temps qu'était décrétée l'abolition du matriarcat. La Jeunesse Agricole Catholique (J.A.C.) se joignit à l'A.C.F. pour obtenir ces résultats.

Il est intéressant, pour voir le chemin parcouru, de lire la brochure de 96 pages, parue il y a quelques semaines aux Editions Notre-Dame à Coutances, Manche (France), "Quinze ménages noirs découvrent l'Europe". On y voit comment, par l'Action Catholique des Familles et la J.A.C., fut en partie préparé le nouveau code civil, qui place maintenant la Côte d'Ivoire parmi les nations africaines les plus modernes.

(Fides, 24, 10, 64)

•

Selon les statistiques officielles, on transporte actuellement en avion plus d'animaux que d'êtres humains. Et, note Sélection du Reader's Digest de novembre, le transport de certaines espèces présente de sérieuses difficultés. Les crocodiles, par exemple, peuvent rester une semaine sans nourriture, mais il faut les baigner tous les jours. Les oiseaux refusent de manger dans l'obscurité et se laisseraient mourir de faim dans un compartiment sans lumière. Les pingouins et les phoques doivent être nourris à la main, car ils ne mangent pas ce qui a touché le sol.

Présentement, il y a 161,400 hommes de plus que de femmes au Canada.

Films français

# A la Biblioteque municipale

Entrée gratuite

**Mardi, le 8 décembre, à 7h.30 p.m.**
**ELEVES MAITRES.**
**Noir et blanc. 26 mn.**

La formation professionnelle des instituteurs et institutrices en France.

**EN PLEIN CIEL**
**Noir et blanc. 20 mn.**

D'Après le livre de Gilbert Prouteau "Les Dieux meurent le matin". Texte d'Antoine de Saint-Exupéry dit par Yves Futet; commentaire dit par Albert Augier. Rétrospective de la vie du Commandant Antoine de Saint-Exupéry, et de sa dernière mission en 1944.

**MOUVEMENT DE CIEL**
**Couleur. 10 mn. onf.**

Expérience cinématographique qui, grâce au ralenti et à un savant jeu de lentilles, fait voir en quelques minutes les transformations du ciel depuis le lever jusqu'au coucher du soleil, conférant ainsi à des images familières un aspect neuf et d'une rare intensité dramatique.

•

## FILM . . .

Becket
Adultes

Britannique. 1964. 148 min. Panavision. Technicolor. Drame réalisé par Peter Glenville avec Peter O'Toole, Richard Burton et Donald Wolfit, d'après la pièce de Jean Anouilh.

Au XIIe siècle, le roi Henri II d'Angleterre se lie d'amitié avec Thomas Becket qu'il nomme chancelier du royaume. A la mort de l'Archevêque de Canterbury, Henri, dans l'espoir de faire cesser la résistance de l'Eglise à ses ambitions, fait nommer son ami au poste d'Archevêque.

La lutte âpre qui sépare désormais les deux amis aboutit à la mort de Becket assassiné par des barons dévoués au roi.

Comme dans la pièce d'Anouilh, la vérité historique est parfois sacrifiée aux exigences du conflit dramatique.

Appréciation morale: Bien qu'incomplète, cette évocation de la vie d'un saint met en relief sa détermination de préférer à tout le service de Dieu. Quelques scènes délicates font réserver l'ensemble aux adultes,

• • •

For Love or Money
Tous

# Le chapelet à CHFA

**P. N. Durant la saison du gouret, nous regrettons de ne pouvoir diffuser le chapelet le samedi soir.**

DECEMBRE

3—Dames de Ste-Anne Morinville
4—Famille Napoléon Bérubé, Beaumont
7—Famille Roger Paiement, Falher
8—Famille de Mme Françoise et Jacques Gagnon, Bonnyville
9—Famille Gabriel Bouliane, Mallaig
10—Paroissiens Paroisse Cathédrale de St-Paul
11—Employés de l'Hôpital de la Miséricorde d'Edmonton
14—Paroisse Ste-Anne, Falher
15—Paroisse St-Joachim, Edm.
16—Centre Médical, Bonnyville
17—Paroissiens de Guy
18—Employés de l'Hôpital Général d'Edmonton
21—Rév. Soeurs Ste-Croix de Falher
22—Paroisse Sacré-Coeur Donnelly
23—Paroissiens de l'Alberta
24—Vieillards du Chateau Legal
25—Conseil LaVérendrye des Chevaliers de Colomb, Edmonton
28—Paroisse St-Albert
29—Pensionnat St-Jean-Baptiste, McLennan
30—Famille de Mlle Thérèse Jean, Edmonton
31—Vieillards du Foyer Youville, St-Albert

Le député conservateur du Yukon, M. Erik Nielson, qui a soulevé la retentissante affaire du pot-de-vin en Chambre la semaine dernière. Toute l'affaire est maintenant entre les mains du juge Dorion qui fera une enquête judiciaire.

• •

Cette année, c'est à Vancouver que se vendront les 60,000 articles perdus dans les sacs de la malle royale canadienne.

* * *

L'Algérie nouvelle: 2,500,000 chômeurs sur 3,500,000 Algériens en âge de travailler.



# HORAIRE DE MESSES

**Au service des Canadiens français à Edmonton**

IMMACULEE-CONCEPTION: 108A ave et 96e rue — — 9h.00 — 10h.30 — 12h.00 et 5h.00 p.m.
SAINT-JOACHIM: 99e avenue et 110e rue — 6h.30 — 8h. — 9h.30 — 11h. — 12h.30
SAINT-THOMAS: 8520 - 91e rue — Dimanche: 8h. — 9h.30 — 11h.

# La Fédération Canadienne Française de la Colombie

## Editorial

### Nouveau mot anglo-saxon à la mode:

## "SEPARATISM"

Nouveau mot anglo-saxon à la mode: **SEPARATISM!** Les clichés populaires ne manquent pas depuis quelques années. Tont en ne pouvant pas réclamer l'exclusivité, les Etats-Unis d'Amérique ont certainement remporté la palme, depuis la dernière grande guerre, pour avoir grossi le vocabulaire de mots ( ou maux. . .!) nouveaux, rattachés, le plus souvent, aux médiocrités éphémères qui ont jeté un écran de fumée sur les malaises profonds d'une société ou d'un monde inquiet.

Au chapitre des sputniks, du rock-n-roll, du twist et des beatles, est maintenant venu s'ajouter — pour ceux qui voudraient paraître mériter une promotion — le mot "Separatism". Je l'accorde aux anglo-saxons pour deux raisons bien simples: 1—S'ils ne l'ont pas inventé ils le trouvent commode et l'emploient à toutes les sauces. 2— Il ne veut pas dire, pour eux, la même chose que pour les autres. C'est normal puisque, d'un côté, la langue anglaise a une soif insatiable de se compléter; et d'un autre, les anglos ont tendance à interpréter les expressions négatives comme devant s'appliquer exclusivement à ceux qui ne sont pas en complet accord avec eux.

Voilà que M. Harold Wilson, premier ministre de la Grande-Bretagne, vient de découvrir en M. Charles De Gaulle, un "séparatiste" dans l'Organisation du Traité de l'Atlantique-Nord. Encore un écran de fumée pour couvrir la vraie nature de l'état de désarroi qui existe présentement au niveau des alliances militaires et, surtout, le dilemme auquel fait face la Grande-Bretagne qui n'est pas trop sûre si ses intérêts seront mieux assurés en s'identifiant avec l'Europe ou en se mettant docilement à la remorque des Etats-Unis.

**Et c'est comme çà chez nous!**

En effet, pour le Canada anglais, en général, le "Separatism" ne peut s'appliquer — et s'applique d'ailleurs couramment sans égard aux nuances — qu'aux options ou propositions québécoises. C'est la condition de ceux qui, — dans ce cas précis ils sont censés être des ressortissants ou des habitants du Québec — ne sont pas en harmonie avec les barèmes conçus dans l'esprit de l'Albion. Barèmes qui doivent, de fait, primer dans l'ordre des valeurs relatives.

**Situations de fait**

Il serait intéressant, après quatre ans de crise de conscience, de faire le bilan des contre-propositions ou suggestions positives qui sont sorties du Canada anglais. La grande majorité de ses porte-parole se sont contentés de critiquer, de démolir et d'utiliser pour faire de la politique, tous les slogans, formules d'entente ou de compromis, sortis, pour la plupart, de la pensée canadienne-française.

De temps à autre et de plus en plus à titre de bonne presse, des chroniqueurs et des personnages d'importance se rangent du côté des sympathisants. Toutefois, leurs sympathie s'adresse presque toujours à ce qu'ils appellent "des demandes raisonnables"; ou, leurs recommandations s'appliquent ordinairement au souci de former plus de "bilingues" chez les anglophones. Rarement est-il sérieusement question du caractère fondamental de la Constitution de notre pays.

A l'exception du premier ministre, l'Hon. L. B. Pearson et, tout dernièrement, de l'ancien ministre de la Justice, M. Davie Fulton, rares sont ceux qui ont accepté de regarder la réalité en face. Cette réalité, on ne peut plus en douter, c'est que la **Confédération n'est pas viable si elle n'est pas basée sur l'égalité des deux races qui l'ont fondée.** Toute le reste est du **séparatisme.** Le Séparatisme, on en'a consolidé les causes pendant 200 ans. Les québécois que l'on qualifie aujourd'hui de séparatistes, même s'ils ne le sont vraiment qu'en désespoir de cause, ne le sont que dans l'esprit anglo-saxon. Le vrai Séparatisme, c'est 200 ans d'histoire qui ont forcé l'établissement de la "réserve québécoise", 200 ans d'Acte après Acte, conçus, dans les grandes lignes, en fonction de l'assimilation à brève échéance de l'élément francophone.

**Quelques exemples**

La Fédération Canadienne-Française de la C.-B. vient de recevoir une invitation de transmettre ses suggestions au Comité provincial du Centenaire de la Confédération, à travers le **sous-comité ethnique**; c'est-à-dire, le comité qui s'occupera de recueillir et de recommander, au prorata, la nature des projets qui prendront en considération l'apport des émigrants d'autres pays. Ce document, et la réponse négative que nous avons été forcés de lui donner, nous allons le conserver précieusement comme preuve du caractère officiel de cette opinion trop souvent manifestée au Canada anglais, que les canadiens français sont des **immigrants dans leur propre pays.**

Ce n'est qu'un symptôme d'un séparatisme en profondeur qui ne se retrouve pas dans la province de Québec.

Le même mal se décèle à bien d'autres chapitres, entre autres à celui du Plan Fédéral des Prêts aux étudiants. La minorité canadienne-française de la Colombie n'a aucune chance de se prévaloir des bienfaits de cette loi **à moins d'avoir accepté l'assimilation.** Voici une loi fédérale; c'est-à-dire, une mesure qui doit s'appliquer sans discrimination à tout citoyen méritant au pays; mesure qui émane d'un corps gouvernemental qui, **officiellement**, reconnait la dualité culturelle de notre pays. Pourtant, nous en sommes exclus parce que nos cours ne jouissent pas de la reconnaissance officielle d'un état provincial unilingue. Nous sommes donc des citoyens étrangers tant que nous n'aurons pas accepté de devenir des anglo-canadiens.

Est-ce que ce n'est pas encore là une mesure insidieuse taillée sur mesure pour prouver qu'il y a deux pays au Canada?

Qu'on ne me parle plus du séparatisme québécois! Qu'on me dise plutôt que la province de Québec est le seul bastion canadien de l'anti-séparatisme!

**Un mot d'avertissement!**

J'ai l'impression que certains corps intermédiaires du Québec, en particulier les Sociétés St-Jean-Baptiste, sont en frais de suggérer des formules de compromis appelées à satisfaire les architectes du "ghetto" québécois.

Parler de reconnaissance officielle du français dans quelques provinces, autres que Québec, où le nombre de francophones le justifierait et surtout les nommer, perpétuerait l'enclave qu'il faut condamner dans la Constitution de 1867.

Il ne peut pas y avoir de compromis sur le principe de l'égalité. Il doit être inscrit dans la lettre. Il y a place pour des compromis dans l'application d'un principe mais non pas dans son énoncé.

Cet espace ne me permet pas de commenter plus longuement les options des SSJB. Qu'il me suffise de dire qu'elles ne dépassent pas les horizons provinciaux et qu'il nous faudra bientôt regarder ailleurs pour chercher les organismes d'envergure nationale.

Le jour où nous devrons sérieusement considérer la formule des **Etats-Associés** en sera un **de deuil**; car, tous les Canadiens, anglo ou franco, auront avoué, en même temps, leur faillite dans la tâche de bâtir un pays.

Roméo Paquette, agent de liaison.

## Notre nouveau président nous parle

### la Fédération: son expansion

LA federation: son expansion 14 2

En octobre dernier, la Fédération Canadienne-française de la Colombie a tenu son vingtième congrès annuel à Lourdes, Maillardville. Ce congrès marquera une époque décisive, un tournant dans l'histoire de notre Association.

Plusieurs causes ont contribué à ce succès. Il y eut d'abord, de la part du cercle local, une organisation minutieusement élaborée. Puis il y eut aussi une entente parfaite, une coordination efficace des efforts de tous les délégués. Ajoutons qu'une meilleure distribution du travail facilita grandement les discussions attribuées aux comités. Enfin, on remarqua une combativité nouvelle, un véritable enthousiasme chez tous les congressistes.

La Fédération Canadienne-française de la Colombie Britannique est l'association provinciale des Canadiens français dans cette province. C'est la seule officiellement reconnue, car, depuis deux ans, elle est incorporée sous la loi des Sociétés du gouvernement colombien et se trouve à être, de ce fait, un organisme légal. Notre société groupe tous les cercles canadiens-français régionnaux qui sont présentement au nombre de sept dans la province. Lui sont aussi directement affiliés tous les corps intermédiaires relevant du Conseil d'Administration: création nouvelle du dernier congrès. Dorénavant, le Conseil d'Administration de la Fédérationne se réunira que deux ou trois fois l'an, tandis que l'exécutif pourra tenir ses réunions une fois le mois.

Ajoutons que notre Association provinciale est affiliée à la Fédération des Associations canadiennes-françaises de l'Ouest, - l'Association Canadienne des Educateurs de Langue Française (l'ACELF), et au Conseil de la Vie Française en Amérique du Nord: cette dernière société maintient des liens culturels et linguistiques entre tous les groupements francophones des Etats-Unis et du Canada.

### la Fédération: ses objectifs

Les buts de notre Fédération sont précis: conserver notre héritage culturel et promouvoir nos intérêts linguistiques.

Dans le pacte confédératif de 1867 nous, Canadiens-français, avons été lésés dans nos droits ethniques. Nous sommes l'une des deux races fondatrices du Canada; nous sommes partenaires égaux de droits historiques, légaux, positifs, incontestables. Or nos droits ne sont pas respectés dans certaines provinces, particulièrement en Colombie.

Notre Association existe, mais ne travaille qu'avec des moyens humains et financiers limités pour obtenir justice et équité. Nos réclammations sont objectives et légitimes; nous demandons pour notre minorité française les mêmes privilèges dont jouit la minorité anglaise de Québec: droits et privilèges garantis d'ailleurs par la Constitution du Canada. Ce qui inclut: l'éducation de nos enfants en français du niveau primaire au niveau universitaire, et aussi les systèmes de diffusion culturelle, radio et télévision, en français pour notre minorité française. La minorité anglophone du Québec a toujours pleinement bénéficié de ces privilèges; réclamons le même traitement, pas plus, mais pas moins, pour notre minorité française.

### solidarité nécessaire

Pour faire valoir nos revendications, il nous faut rester solidaires. L'union fait la force: cet adage n'a jamais pris autant de valeur que dans les conjectures actuelles. Nous sommes à un moment décisif de notre histoire et nous avons besoin de tous nos effectifs, surtout de ceux qui occupent des postes de commnde et d'influence.

Si l'on n'est pas pour la Fédération, l'on est alors contre la Fédération, et conséquemment contre la cause canadienne-française. L'indifférence, aujourd'hui, n'a plus sa place. Travailler vers l'aboutissement heureux et équitable de cette cause, par quelque moyen que ce soit, est un devoir essentiel, et personne ne peut s'y dérober. Je supplie donc tous les nôtres de se joindre à notre Fédération et à l'un de ses cercles pour mener à bonne fin cette grande croisade, à savoir: la conquête de nos droits scolaires.

A l'heure présente se joue le destin du Canada français, surtout de notre minorité française en Colombie.

Et maintenant voici décembre qui s'avance rapidement. Bientôt ce sera la Noël et le nouvel an et les traditionnels bouquets des meilleurs voeux jaillis de notre coeur.

Comme nouveau président de la Fédération, je rêve prospérité et extention pour notre association nationale. Puisse-t-elle s'étendre bientôt à tous les coins de la province, sans heurts, sans erreur d'aiguillage.

A tous les présidents de nos cercles, à tous nos enthousiastes collaborateurs et tous les membres enrôlés sous nos étendards, je souhaite une bonne et joyeuse annéo, année remplie d'agréables surprises dans nos luttes pour la reconnaissance de tous nos droits dans la Colombie et par tout le pays.

Dr Gérald Moreau,
Président de la Fédération Canadienne-française de la Colombie.
Représentant au Conseil de la Vie Française.

## Ça et là

## Cercles . . . Paroisses . . . Associations . . .

## La vie française à Victoria

Chers Membres:

Je sous écrivais il y a moins d'un mois, vous disant nos projets, nos problèmes et nos espoirs. Le travail qui s'est fait et l'enthousiasme que nous avons trouvé depuis ce temps parmi nos membres dépassent toutes manières d'explication que l'on pourrait vous transmettre par le vocabulaire français. Je dis simplement "extraordinaire et très encourageant".

Vous vous rappellez que je faisais allusion au réseau de télévision et à la possibilité de l'établissement de programmes français. D'abord, voici ceux que vous pouvez voir à la télévision. Vous n'aurez qu'à ouvrir votre appareil au temps et au jour indiqués ci-dessous au canal 2:

**Tous les jours, 11.15 a.m.:**
CHEZ HELENE,
programme pour enfants.
**Le mardi, 5.30 p.m.**
MUSIQUE HOP,
musical animé par J.-Pierre Ferland
**Le dimanche, 10 a.m.**
SEPTIEME NORD,
téléroman,
**10.30 a.m.**
BRAS DESSUS, BRAS DESSOUS,
musical.

Nous espérons que tous auront l'occasion de voir et d'écouter ces émissions en notre langue française. On vous demande une petite faveur . . . Auriez-vous l'amabilité d'écrire un mot d'encouragement aux responsables de ces programmes, leur disant que vous les écoutez et que vous désirez qu'ils soient continués et propagés en plus grands nombres. De la même manière, on vous demande et on vous exhorte de téléphoner à n'importo quel poste de radio ou de télévision pour leur dire votre appréciation lorsque vous entendez du chant ou du français. Adressez vos remerciements au directeur de programme des postes suivant:

CFAX — 620 View, Victoria,
EV 6-2441.
CJVI — 817 Fort
EV 2-8221
CKDA — 1450 Douglas
EV 4-9311

Ceci a une influence énorme sur les propriétaires et sur les commanditaires. On demande votre co-opération . . . nous sommes convaincus que vous ne refuserez pas ceci.

**BULLETIN:** Vous lisez en ce moment le bulletin du Cercle que nous publierons a l'avenir, aussi souvent que possible, pour vous donner un compte rendu des choses qui nous intéressent à part les nouvelles que vous recevrez par "La Survivance", journal français que vous recevrez une fois par mois à partir de janvier 1965.

**UN NOM:** Nous voulons un nom pour notre bulletin et nous lançons un concours: pensez à un nom qui ferait justice à ce bulletin, et faites parvenir vos suggestions par écrit seulement à:

Mme Marie Robillard - 3034 Westdowne.

M. Real Topping - 1660 Ruby Road.

Le gagnant recevra un beau prix. Le concours se terminera le 20 décembre 1964 à minuit. Nous attendons vos suggestions.

**NOUVEL EXECUTIF:** L'assemblée générale du Cercle a eu lieu JEUDI le 5 NOVEMBRE, 1964. Le nouvel exécutif élu est comme suit:

Real P. Topping - Président
Mme Ellwood - Trésorière
Mlle Diane Paquette - Secrétaire.
Messieurs Henri Coté et Charles Gaudet - Conseillers.

Chefs de Comités
Communication - Gérald Moreau
Cuisine - Mme C. Morey
Education - Mme Marie Robillard
Recrutement - Jean Robillard
Sport - Julien Morneau
Social - Mlle Diane Paquette et Mme Gail Topping.

On demande votre aide et vos suggestions, choisissez-vous un comité dans lequel vous voulez travailler, et appelez votre chef. Il sera heureux de vous parler.

**PROCHAINE REUNION:** La réunion mensuelle de décembre aura lieu JEUDI le 3 DECEMBRE 1964, 301 Richmond a 8.00 p.m. Nous vous invitons tous à être présents.

**LES MAIRES DE QUEBEC:** La visite des maires, échevins et préfets de la province de Québec à Victoria a été un succès sans pareil. Nous devons admirer les autorités municipales de notre ville pour leur initiative et surtout M. le Maire Wilson qui a démontré ses qualités de chef et de véritable Canadien. L'effet de cette visite et de cet échange d'idées ne sera pas connu avant plusieurs années, cependant l'événement même fera sans aucun doute partie de l'histoire du Canada un jour. Il n'y a aucun doute que cet échange pourra être reconnu comme le projet pilote vers l'unification complète des deux grandes races du Canada.

Il est arrivé dans ce projet, quelque malentendu et même quelque oubli ou omission. Qu'il soit bien entendu que nos visiteurs de Québec étaient les invités de la ville et non du Cercle Canadien-Français do Victoria. S'il y a mécontentement chez qui que ce soit nous exhonorons le Cercle ici-même de toute responsabilité.

Nous espérons que vous lirez ce petit bulletin, préparé pour tous les Canadien-français et ceux intéressés à la cause. On vous invite à soumettre vos suggestions (en écrit seulement) même des articles d'intérets locaux et généraux. Veuillez bien les mettre à la poste à — 1660 Ruby Road, Victoria, B.C.

Réal P. Topping,
Président du Cercle
Canadien-français do Victoria.

## PORT-ALBERNI

Onze membres étaient présents à la dernière réunion de notre Cercle, le 13 nov., à la salle paroissiale. Le R.P. Wilfrid est l'aumônier de notre cercle. Il a été question de choisir un représentant comme délégué à la future réunion conjointe des Cercles de Victoria et de Chemainus.

L'on a proposé aussi de recommencer les classes de français, le samedi, au commencement de la prochaine année pour tous les enfants intéressés.

Nos délégués au Congrès de la Fédération ont été: Mmes Marie-Anne Vermette, Cécile Coutu-Kropninski, et M. Victor Kropninski. Etaient aussi présents MM. Raymond Duquette et François Léger. Les dames ci-dessus mentionnées ont eu l'opportunité d'assister aux cours sur la méthode dynamique donnés par la Rév. Soeur Yolande de l'Immaculée, des Filles de la Charité du Sacré-Coeur de Sherbrooke. M. et Mme Gaudiose Tremblay ainsi que M. et Mme Lorenzo Tremblay nous ont dignement représentés, à Victoria, au banquet offert par nos autorités civiles aux maires et mairesses de Québec.

Mme Maurice Proulx, M. Roméo Jean et Mme Willie Doré ont fait un court séjour à l'hôpital et en sont revenus rétablis: félicitations.

Tous les deuxièmes et quatrièmes dimanches du mois ont lieu nos parties de cartes organisées par la Ligue des Femmes Catholiques dans notre salle paroissiale. Dimanche dernier notre partie de cartes a été suivie d'un magnifique souper à la dinde, avec un résultat des plus satisfaisants, puisque les récettes ont dépassé mille dollars. Il va sans dire que tous nos paroissiens sans exception sont toujours les bienvenus à nos réunions paroissiales.

Le premier nov., les compagnons de la troupe du Théâtre Amateur des Albernis ont joué la comédie "Cribouille" avec brio et entrain extraordinaires. A tous les membres de nos différentes associations, nous désirons offrir nos sincères félicitations pour leur courageux efforts et leur inaltérable dévouement à nos oeuvres paroissiales.

Voici quelques notes concernant l'enseignement du français à Port Alberni. Nous avons d'abord régulièrement nos classes de catéchisme en français. Il y a aussi des cours de français à l'école Smith Memorial, fréquentée par 284 enfants, dont 77 de la paroisse de Notre-Dame des Victoires. Pour ceux qui l'ignorent nous rappelons que l'école Smith Memorial est l'école catholique de la paroisse, sous la direction des Soeurs de Ste-Anne.

Dans cette école, deux fois la semaine généralement on enseigne le français pendant une quinzaine de minutes: le Formal French, pour les grades 8, 9, 10, 11 et le Informal French, pour les grades 4, 5, 6 et 7. Une des religieuses possède parfaitement son français, tandis que trois autres religieuses en ont une connaissance moins parfaite. Aucun des maitres et maitresses ne sont versés dans la connaissance du français.

A l'école publique "Calgary", Mme Olson donne des cours de français dans les grades 6 et 7, mais seulement aux enfants qui ne connaissent pas la langue française.

Mme Cécile Coutu-Kropninski

## ST-SACREMENT

### Vancouver

**Brillant succès pour nos folkloristes**

Nos folkloristes, sous la direction de Mme Françoise Marchand, ont participé au Festival Annuel des groupes ethniques de Vancouver, le 14 nov., au Théâtre de la Reine Elizabeth.

Comme premier numéro on présenta un charmant chant mimé: "Le Petit Avocat", exécuté par MM. Jos Blancard, Claude Dupras et Jean Pierre Paquette.

Suivit une danse lente, harmonieuse, aux accords du mélodieux "Minuet de Mozart". Félicitations sans réserve aux chorégraphes qui l'ont exécutée: Jean Labbé et Anne Delaney, Jacques Geoffrey et Leslie Brind'Amour, Yvan Laliberté et Lynn Véronneau, Robert Morton et Judith Fraser. Ajoutons que leurs attrayants costumes de soie et velour avec perruques, style 16ème siècle rehaussaient encore leurs brillantes évolutions sur la scène.

Vint ensuite un chant, GAI LON LA, GAI LE ROSIER, sous forme de spectacle, mettant en vedette Mimi West. A la fin du sketch, son soldat personnifié par Debby Fraser, lui revient de Hollande. Au piano d'accompagnement était M. Donald Porter.

Il n'y a pas de doute que cette courte mais harmonieuse représentation fut une des mieux réussies de la soirée. Tous les acteurs furent longuement applaudits.

Mme Françoise Marchand

### Congrès général de 1964:

## Résolutions et amendements à la Constitution de notre Fédération

**Résolutions et amendements à la Constitution adoptés au congrès général 1964.**

**Résolution No. 1.**
(Tirée du rapport de la Commission No. 1)

ATTENDU que le Congrès est d'accord sur la nécessité d'une association à l'échelle provinciale pour la promotion des intérêts nationaux canadiens-français;

ATTENDU que, il est impossible pour la Fédération, d'être représentative de tout l'élément de langue française sans la participation de tous les groupes;

ATTENDU qu'il n'y a pas de conflits entre les intérêts nationaux défendus par la Fédération et les intérêts religieux ou autres défendus par d'autres organismes canadiens-français;

IL EST PROPOSE que la Fédération Canadienne-française de la Colombie Britannique soit considérée comme l'organisme central de promotion de tous les intérêts canadiens-français en Colombie.

(Adoptée à l'unanimité.)

**Résolution No. 2**
(Tirée du rapport de la Commission No.2)

**Amendement à la constitution.**

IL EST PROPOSE que la Constitution soit amendée de façon à nous conformer au voeu émis par la Commission No. 2.

a) Que la Fédération soit considérée à titre d'association de tous les groupes qui, directement ou indirectement, se rattachent à la communauté canadienne-française.

b) Que, dorénavant, le CONSEIL EXECUTIF soit uniquement composé des officiers élus en congrès général, soit: PRESIDENT, VICES-PRESIDENTS, SECRETAIRE-GENERAL, AUMONIER GENERAL, SECRETAIRE ARCHIVISTE, et SECRETAIRE TRESORIER. Plus deux directeurs, l'un de l'Ile de Vancouver, et l'autre du nord de la province.

c) QUE nous procédions à la création d'un CONSEIL D'ADMINISTRATION formé de un (1) délégué par cercle ou par corps intermédiaire. Ces délégués seront recommandés par leur organisme respectif.

d) Que le CONSEIL EXECUTIF soit appelé à se réunir au moins une fois par mois.

e) Que le Conseil d'ADMINISTRATION soit convoqué au complet trois fois par année et si nécessaire quatre fois, à l'occasion d'une journée d'études.

(Adoptée à l'unanimité.)

**Résolution No. 3.**
(tirée du rapport de la Commission No. 3)

ATTENDU que la fonction actuelle de la Fédération en est une d'éducation; que cette fonction doit être organisée de façon à rejoindre le plus grand nombre possible des nôtres;

ATTENDU que cette éducation peut se faire le plus efficacement à travers les corps intermédiaires;

ATTENDU, par contre, que la Fédération doit être capable de se soutenir financièrement;

IL EST PROPOSE:

a) Que tous les moyens possibles soient pris pour intensifier le recrutement.

b) Que les deux formules de cotisation individuelle suivantes soient maintenues:

1. Le Plan de Sécurité Familiale.

2. La contribution de \$6.00 par année pour ceux qui ne peuvent ou ne veulent adhérer au Plan Familial, avec cette réserve que, dans les cercles, des membres qui ne peuvent pas assumer le taux fixé ne soient pas refusés s'ils peuvent d'une autre façon contribuer.

3. Que la contribution des corps intermédiaires soit basée sur un objectif régional. Cet objectif pourrait être atteint en coopération avec les organisations du milieu.

(Adoptée)

**Résolution No. 4.**
(tirée du rapport de la Commission No. 4)

ATTENDU que les lieux de rencontre des nôtres sont limités à quelques activités de caractère particulier:

ATTENDU que le congrès est d'accord sur la nécessité des centres de loisirs qui par extension peuvent devenir des centres d'activités culturelles favorables à l'épanouissement de la langue;

IL EST PROPOSE que des comités soient institués pour étudier la possibilité de construire des centres de loisir et de culture afin de promouvoir le rapprochement et le développement culturel des nôtres.

(Adoptée.)

**Résolution No. 5**
(tirée du rapport de la commission No. 5)

ATTENDU que nos aspirations nationales doivent avoir un caractère collectif et que nous ne pouvons pas parvenir à une conscience pratique de nos aspirations sans utiliser des techniques reconnues;

IL EST PROPOSE que la Fédération se fasse l'instigatrice d'un programme d'éducation pour les adultes. (Ce voeu a aussi été émis par le Comité d'éducation et en voici le texte)

1) Que les membres de la Fédération se mettent en contact avec les différentes associations paroissiales canadiennes-françaises pour organiser une campagne du bon parler français dans les familles.

2) Que des cours de français se donnent pour les adultes intéressés.

3) Que la Fédération, ou l'agent de liaison, intéresse des bienfaiteurs du Québec à nous procurer des disques français qui aideraient à monter une discothèque dans chacune de nos écoles.

(Adoptée)

**Résolution No. 6**
(tirée du rapport de la Commission No. 6)

Comprises les quelques retouches recommandées par la commission d'études sur le mémoire;

IL EST PROPOSE que le Congrès ratifie les recommandations du mémoire présenté à la COMMISSION ROYALE D'ENQUETE SUR LE BILINGUISME ET LE BICULTURALISME, et dont le texte a été distribué aux congressistes.

**Résolution No. 7**
(présentée par le comité d'éducation)

IL EST PROPOSE que la Fédération fournisse des tourne-disques à l'usage des classes non pourvues, où la Méthode dynamique est en application. Soit: un à Notre-Dame de Lourdes, deux à St-Sacrement, un à Notre-Dame de Fatima, et aussi où l'on s'intéresse à cette méthode. Un à Victoria, deux à Port Alberni. Un total de sept tourne-disques.

(Référée au Conseil exécutif pour action)

**Résolution No. 8**
(présentée par l'exécutif)

Que le comité de la Fédération maintenant appelé COMITE D'ART DRAMATIQUE soit maintenant appelé: COMITE DES ARTS.

(Adoptée)

**Résolution No. 9**
(Proposition individuelle)

Vu que la ville de Vancouver est reconnue à travers le pays comme le centre de la Colombie Britannique;

IL EST PROPOSE que les bureaux de la Fédération soient établis dans la ville de Vancouver.

(Rejetée)

Malgré sa vitesse fantastique (plus de 5,800 milles à l'heure) et son poids considérable (804 livres), c'est dans un silence absolu que le véhicule spatial américain Ranger VII s'est écrasé sur la Lune le 31 juillet dernier. Ce silence, note Sélection du Reader's Digest de décembre, s'explique par le fait qu'il ne peut y avoir aucun bruit sur un corps céleste privé d'atmosphère.

# Au fil des heures et des jours

La meilleure information, c'est celle qu'un esprit lucide fait tenir en dix phrases nettes et sans bavures. (F. Mauriac)

**mercredi, 25 novembre**

Thompson souhaite qu'on change de procédure pour nommer les sénateurs, que les provinces aient leur mot à dire — Stanleyville est libérée par les parachutistes belges, mais 200 otages manquent à l'appel — après 134 jours, la grève des journaux de Detroit est réglée — des nuages à l'horizon de Edgar J. Hoover, depuis 40 ans chef du FBI — le CN amène 200 Edmontoniens à la Coupe Grey — Manning affirme que seul un nouveau parti fédéral pourrait unifier le Canada —

**jeudi, 26 novembre**

Paul VI fait appel en faveur de la paix au Congo — on croit que les rebelles congolais ont tué 81 otages à date — le Conseil mondial des Eglises regrette que Vatican II ne se soit pas encore prononcé sur la liberté religieuse — une première femme devient ministre dans un cabinet québécois — un bateau-citerne coupé en deux par un paquebot près du New Jersey, 13 morts — la Chine communiste aurait aidé les rebelles du Congo — la commission B & B produira un rapport préliminaire au début de 65 —

**vendredi, 27 novembre**

la Chambre reprendra le débat du drapeau lundi — Chaput, chef séparatiste, assez bien accueilli par 600 auditeurs à l'Université — près de 200 otages auraient été tués par les rebels congolais — la Jordanie refuse l'entrée à Jérusalem aux prélats qui ont voté pour faire admettre que le peuple juif ne peut être appelé déicide — Ottawa demande une enquête judiciaire au sujet du scandale du pot-de-vin qui a éclaté — Rockwell, chef nazi américain, sera emprisonné s'il revient au Canad (il est venu deux fois, sous un faux nom, en deux semaines) —

**samedi, 28 novembre**

en Alberta, le plan d'hospitalisation a coûté 63 millions, dont 42% fut payé par Ottawa — 12 Hindous sont arrêtés et resteront sous surveillance tant que durera le Congrès Eucharistique qui débute aujourd'hui — les E.-U. lancent le Mariner IV qui devrait atteindre Mars le 14 juillet — Diefenbaker paraîtra demain soir sur 'This Hour Has Seven Days' —

**dimanche, 29 novembre**

un avion s'écrase en quittant Stanleyville, 7 morts; on croit que c'est du sabotage — Pickersgill affirme que Favreau a manqué de jugement en décidant seul que l'affaire du pot-de-vin n'avait pas assez d'éléments pour poursuite immédiate — un ministre presbytérien souhaite qu'on s'abstienne en bloc d'aller voir les films répréhensibles (objectionable) — les Hindous promettent de ne pas faire de démonstrations hostiles au Pape, mais plusieurs de leurs chefs sont sous arrêt pour la durée du Congrès Eucharistique —

**lundi, 30 novembre**

on craint que ça aille mal dès l'ouverture de l'Assemblée générale des Nations Unies, demain — Churchill marque ses 90 ans — Tshombe en visite à Paris pour chercher un appui moral et technique — nouveaux combats à Stanleyville, à présent que les parachutistes belges ont quitté, et il reste quelques centaines d'otages entre les mains des rebelles — l'affaire du drapeau encore dans une impasse à Ottawa — Johnson songerait à remplacer Hoover à la tête du FBI —

**mardi, 1er décembre**

ouverture de la 19e Assemblée générale de l'ONU, sous la présidence de Alex Quaison-Sackey du Ghana — il appert que les débats sur le drapeau pourront se prolonger encore — l'histoire du pot-de-vin ne permet pas d'entrevoir des élections fédérales avant le printemps 1966 — la Russie envoie un engin vers Mars — à 7 hres ce matin, après 24 heures de grosse neige, Edmonton comptait 135 accidents de la circulation — le Conseil de sécurité de l'ONU se réunira demain pour discuter de la situation au Congo — Tshombe, premier ministre du Congo, reçu par De Gaulle —

## Les jeunes devant leur avenir
### — avec le Frère Untel —

Bien que les jeunes parfois enclins à rêver, ils envisagent pour la plupart leur avenir personnel dans une optique réaliste.

Plusieurs ont décidé, dès 15 ou 16 ans, de leur occupation professionnelle future, et sont persuadés qu'ils parviendront à réaliser leurs projets.

Mais pour un grand nombre, au contraire, c'est l'incertitude, l'expectative.

Le rôle des conseillers en orientation est ici très important. De nombreux témoignages viennent apporter le pour et le contre de l'exploration systématique des talents et des aptitudes qui se pratique maintenant sur une large échelle.

On verra par contre que, malgré l'importance du dispositif qui oriente plus ou moins automatiquement les jeunes — la variété d'options académiques qui, très tôt, les engagent sur des pistes diverses — le hasard n'a pas perdu ses droits, pas plus que la détermination personnelle.

De même, l'influence des parents, qui est rarement contraignante, mais qui demeure réelle.

On entendra, au cours de cette émission, le récit de jeunes qui ont bifurqué, rebifurqué, reculé, puis qui ont enfin trouvé leur voie.

A CBXT, canal 5, samedi à 11.30a.m.





## Visite d'amitié

Mademoiselle Reine-Aimée Welsh, directrice générale des Oblates Missionnaires de Mario Immaculée, a quitté le Canada à la mi-novembre pour un voyage de plus de deux mois. Elle visitera les maisons des Oblates de l'Europe: France, Belgique, Espagne, Italie; celles de l'Afrique: Natal, Rhodésie, Tchad; et celles du Liban, au Proche-Orient.

A Rome, Mademoiselle doit rencontrer Son Excellence Monseigneur Juan C. Sison, Archevêque de Nueva Segovia, afin d'étudier la possibilité d'une fondation aux Philippines.

Les Oblates Missionnaires de Marie Immaculée sont actuellement au nombre de 1,500 dispersées dans 18 pays et 70 diocèses. Leur Maison Centrale est située à 7535 boulevard Parent, Trois-Rivières, Qué. Canada.

## Sécurité familiale
# Bonne fête!

L'A.C.F.A., désire souhaiter un heureux anniversaire de naissance aux membres de la Sécurité Familiale dont les noms suivent:

M. Jules Rondeau, Bonnyville
M. Paul M.J.H. Soulodre, Girouxville
M. Roger Gobeil, Beaumont
M. John E. Wawrzonek, Guy
R. Soeur Jeanne Albert, s.c.e., Trochu
R. P. Lucien Lafontaine, o.m.i., Tangente.
M. Bernard Lemay, Edmonton
M. Marc Pelchat, St-Edouard
M. Alphonse E. Brissette, Edmonton
M. Achille Labbé, Falher.
M. René Lussier, Tangente
R. Soeur Marie Cécile-Thérèse, f.d.j., Pincher Creek
R. Soeur Cecilia Clermont, s.c.e., Trochu
M. Maurice Cloutier, Donnelly
M. Norman Slevinsky, St-Paul.
M. Fernando Girard, St-Edouard
M. Roger O. Laverdière, Girouxville
M. George Logault, Bonnyville
R. P. Paul-Eugène Plouffe, o.m.i., Assumption
M. Lucien D. Nadon, Edmonton
M. Laurent Rocque, Lamoureux

•

Chez les flamants roses vivant en captivité les plumes pâlissent très rapidement quand ils n'ont pas le régime alimentaire voulu. D'après Sélection du Reader's Digest de décembre, pour entretenir la coloration de ces oiseaux, il suffit généralement de leur donner à manger des carapaces de crabes, des crevettes moulues et autres crustacés, mais les tons pastels ainsi obtenus ne rappellent que de loin le rose éclatant d'un vol de flamants sauvages.

# En bref ...

Mardi dernier, deux ministres du cabinet albertain revenaient à la charge en affirmant qu'il y a "des éléments d'immoralité dans la classe", et ils ont critiqué la revue des professeurs (A.T.A.) qui refuse leur allégation.

L'honorable McKinnon, ministre de l'éducation, dit que le sexe et l'athéisme s'infiltrent chez "certains professeurs qui semblent permettre qu'une littérature malsaine circule dans les écoles". "Ce sont là des éléments d'immoralité, et une seule parcelle de ces choses est déjà trop. Il faut que cela cesse." Il cita le roman 'Catcher in the Rye' comme exemple de pauvreté dans l'éducation chrétienne donnée en Alberta.

L'honorable ministre des affaires municipales, M. Hooke, qui s'était élevé récemment contre certaines choses qui se passent à l'école, affirme de son côté qu'il a reçu depuis un flot de lettres de parents qui se disent inquiets tout comme lui. "Il est grand temps que quelqu'un se lève pour dénoncer une foule de choses stupides qui se glissent dans l'éducation supérieure."

## Semaine des sciences sociales
# La France fait don de 400 volumes à l'Université d'Ottawa

Une réception sous le distingué patronage de son Excellence l'ambassadeur de France, M. Raymond Bousquet, a marqué l'ouverture de la Semaine des sciences sociales qui se tint cette année, à l'Université d'Ottawa, du 23 au 29 novembre.

A cette occasion, le gouvernement français a fait don au centre de documentation de la faculté des sciences sociales d'une collection de 40 volumes techniques qui constitueront une source de documentation abondante sur de nombreux aspects de la pensée sociale française contemporaine, tant au niveau des sciences politiques que de l'économie, de l'histoire et des domaines connexes.

"Les sciences humaines constituent la branche la plus fructueuse, la plus vivante pour l'avenir de notre société occidentale" a déclaré l'ambassadeur de France devant une centaine d'étudiants.

M. Raymond Bousquet a comparé brièvement le domaine des sciences pures qui exercent une influence fonctionnelle incontestable, celui des lettres, qui à l'époque moderne n'ont peut-être pas surpassé les sommets du classicisme hellénique, et celui des sciences de l'homme, à qui échoit la responsabilité d'établir des liens entre tous les secteurs de la société.

"Depuis 50 ans, a conclu M. Bousquet, nous assistons à une systématisation et à un essor des sciences sociales. De la sorte, une faculté de sciences sociales est appelée à influencer la croissance d'une société de plus en plus conçue comme une entité planétaire."

Le T. R. P. R. Guindon, recteur de l'Université d'Ottawa, a remercié l'ambassadeur de l'intérêt qu'il a toujours manifesté à l'endroit de l'université et de la générosité que témoigne le geste tangible de son gouvernement. Le R.P. Joseph-Marie Quirion, doyen de la faculté des sciences sociales, était aussi présent à l'estrade d'honneur.

L'équipe de coordination de la Semaine des sciences sociales est dirigée par Bernard Landriault. Les étudiants de chacun des départements de la Faculté assurent l'organisation des colloques et des conférences de la semaine.

Mardi après-midi M. Michel Chartrand prononça une conférence intitulée "L'exploitation des masses". Mardi soir, M. J.-M. Piotte, de la revue Parti-Pris, élabora sur le thème de "l'option socialiste dans un Québec indépendant".

## Educateurs, 'pensez' un jour par semaine

TORONTO — Pourquoi les éducateurs ne jouiraient-ils pas d'un jour par semaine "pour penser"? C'est du moins la proposition qu'a faite dans la capitale ontarienne le Dr Ole Sand, directeur du Centre for the Study of Instruction, à Washington. Il a qualifié d'impensable le fait que des enseignants de l'Ontario consacrent 32 heures par semaine en classe. On ne devrait pas enseigner plus de 15 heures, dit-il, laissant ainsi aux éducateurs le temps de faire de la recherche et d'améliorer leur enseignement. Selon le Dr Sand, la classe idéale devrait comporter 75 étudiants avec trois professeurs. Il a en outre insisté sur l'importance d'adapter l'éducation aux changements technologiques, affirmant que 35,000 travailleurs américains sont mis à pied chaque semaine à cause de l'automation.

## Formation civique et militaire des jeunes

TORONTO — Le président du bureau des commissaires du Toronto métropolitain a déclaré que les jeunes Canadiens de 17 à 21 ans devraient être enrôlés dans des organismes qui feraient d'eux de bons citoyens et qui leur procureraient un entraînement militaire. M. John H. Taylor a recommandé la formation d'ici 1967 de corps de cadets qui permettaient aux jeunes Canadiens de suivre un cours d'un an en anglais et en français, d'apprendre l'histoire et les faits politiques du Canada, de s'initier à l'éloquence, à la lecture rapide et aux bonnes manières à la table. Il a suggéré au cours d'une réunion du bureau que les cadets devraient passer quatre périodes de trois mois dans des camps à travers le pays afin qu'ils puissent acquérir une meilleure compréhension des différents milieux existant au Canada. M. Taylor a précisé qu'il ne songeait pas d'abord à un corps militaire ou à une espèce de service militaire libre, mais que tout de même les cadets devraient être entraînés à la manière militaire pour certaines opérations de campagne et l'usage d'armes légères.

## ... pour exercer votre jugement ...

En Australie, le club des Mères catholiques fait pression auprès des autorités pour que les bikinis soient prohibés sur les plages publiques, "afin de protéger les moeurs de la jeunesse". Cette propagande rencontre de l'approbation et de la désapprobation. "Nous blâmons nos garçons pour bien des choses, mais en certains cas comme celui du bikini, ce sont nos filles qu'il faut blâmer."

Une garde-malade de 25 ans: "Pourquoi ne pas être élégante si on a la forme voulue pour suivre cette mode?"

Une étudiante de 20 ans: "Je ne puis croire que la morale peut dégénérer à la simple vue d'une fille en bikini."

Une autre de 16 ans: "Je vais continuer de porter le bikini, si ma mère ne s'y oppose pas."

Une de 15 ans: "C'est seulement dans l'esprit des gens qu'il y a du mal, pas dans les bikinis." Et sa mère ajoute: "Je suis absolument en faveur de ma fille qui veut porter le bikini. Je vais même m'en acheter un pour moi-même."

Déjà très répandu aux Etats-Unis, l'enseignement de la conduite automobile y deviendra tôt ou tard obligatoire dans toutes les écoles secondaires, lit-on dans Sélection du Reader's Digest de décembre. Cette mesure est d'autant plus urgente qu'actuellement 36% des adolescents américains qui meurent entre 15 et 24 ans sont victimes d'accidents d'automobiles, soit une mortalité quatre fois plus élevée que la plus meurtrière des maladies dans ce même groupe d'âge.





# OYEZ! OYEZ!
## Mesdames et Messieurs

tous les mardis soirs
Films français à la Bibliothèque municipale.

* * *

**La Caisse Populaire**

St-Joachim est déménagée dans l'Edifice de La Survivance (10012-109e rue).

* * *

**dimanche, 6 décembre, de 2 à 5**

Thé de Noel à la salle de la Cathédrale, par le Conseil Margaret Duggan des C.W.L.

* * *

**lundi, 7 déc., 8 p.m.**

Heure Sainte du groupe Mater Christi: Atonement Convent, 11035-92e rue.

* * *

**lundi, 7 décembre, 8.30 p.m.**

Auditorium du Jubilé, anniversaire de l'ONF.

* * *

**mardi, 8 décembre, 8:30 p.m.**

Bingo aux dindes par le Conseil La Vérendrye, église St-Joachim. Vingt parties pour un dollar.

* * *

**dimanche, 13 décembre**

Au canal 5, à 9.20 a.m., Mgr Lussier parlera des fonctions des diacres dans l'Eglise.

* * *

**Dimanche, 13 Décembre, 8 p.m.**

Bingo aux dindes par la paroisse St-Thomas au gymnase du Collège St-Jean.

•

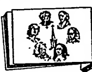
—L'église de mon village, l'endroit où je me sens chez moi.

Lyautey

* * *

—L'Eglise, c'est Jésus-Christ, mais Jésus-Christ répandu et communiqué.

Bossuet




**UNE FEMME ADMIRABLE**

**Le 30 avril 1658, Marguerite Bourgeoys ouvre la première école de Montréal, dans une étable surmontée d'un colombier, et reçoit les quelques enfants d'âge scolaire. Ensuite, elle réunit les premières jeunes femmes de la colonie naissante et les prépare chez elle à leur futur rôle d'épouse et de mère. Plus tard, ce sera l'Ecole Normale en germe, où l'on formera des institutrices pour les endroits environnants. Nous pouvons dire que Mère Bourgeoys fut la mère de nos mères. Nous lui devons aussi le sanctuaire de Bonsecours qui fut édifié grâce à son dévouement. Elle nous a laissé ses filles de la Congrégation Notre-Dame, qui continuent son oeuvre de dévouement.**



*Le Comité des Fondateurs de l'Eglise du Canada*

**25 ouest, rue Jarry, Montréal 11**